

Estimations démographiques annuelles : Canada, provinces et territoires, 2024



Date de diffusion : le 25 septembre 2024



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|-----------------------------------------------------------------------------|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Industrie, 2024

L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Avis aux lecteurs

Les estimations diffusées dans cette publication sont fondées sur les comptes du Recensement de 2021, ajustés pour tenir compte du sous-dénombrement net du recensement (SDNR), des réserves et établissements partiellement dénombrés (REPD) et de l'ajustement démographique (AD), auxquels sont ajoutées les estimations de l'accroissement démographique pour la période allant du 11 mai 2021 à la date de l'estimation.

Ces estimations ne doivent pas être confondues avec les comptes du Recensement de 2021.

L'analyse de cette publication porte sur des données provisoires. Comme ces données seront révisées au cours de la prochaine année, il est possible que certaines tendances illustrées dans cette publication changent à la suite de ces révisions. Par conséquent, cette analyse doit être interprétée avec prudence.

La plupart des composantes, utilisées pour les estimations démographiques provisoires, sont estimées à l'aide de modèles démographiques ou sont fondées sur des sources de données moins complètes ou moins fiables, mais disponibles plus rapidement que celles utilisées pour les estimations mises à jour ou définitives.

Statistique Canada travaille en étroite collaboration avec Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) et d'autres ministères et organismes fédéraux pour estimer le nombre de résidents non permanents (RNP) qui vivent au Canada. Il convient d'être prudent avant de comparer des données sur les résidents non permanents provenant du Programme des estimations démographiques de Statistique Canada et celles des résidents temporaires et demandeurs d'asile d'IRCC en raison des objectifs différents des deux sources de données.

Remerciements

La réalisation de cette publication et la diffusion des estimations démographiques annuelles reposent sur le travail assidu et méticuleux des membres de la Section des estimations démographiques du Centre de démographie.

Le Programme des estimations démographiques de Statistique Canada est reconnaissant du partenariat continu avec Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada qui contribue grandement à l'obtention d'estimations précises du nombre d'immigrants et de résidents non permanents.

Nous tenons aussi à souligner la collaboration du personnel des services de la rédaction, des communications, de la traduction et de la diffusion travaillant à Statistique Canada qui a été essentielle à la réalisation de cette publication.

Table des matières

Faits saillants	6
Méthodologie	8
Qualité des données démographiques	20
Appendice A – Lexique.....	32
Appendice B – Sources et commentaires.....	38
Produits connexes.....	41

Tableaux statistiques

Tableau explicatif 1	Estimation du sous-dénombrement net du recensement, Canada, provinces et territoires, recensements de 2001 à 2021	21
Tableau explicatif 2	Taux d'ajustement du recensement selon le groupe d'âge, recensements de 2001 à 2021, Canada.....	23
Tableau explicatif 3	Erreurs de précocité annuelles les plus à jour des composantes, Canada, provinces et territoires.....	26
Tableau explicatif 4	Part de l'erreur de précocité moyenne absolue des composantes, 2016-2017 à 2020-2021, Canada, provinces et territoires	28
Tableau explicatif 5	Erreur en fin de période des estimations de la population, Canada, provinces et territoires, 2001 à 2021	29
Tableau explicatif 6	Erreur en fin de période des estimations de la population selon le groupe d'âge et le genre, 2021, Canada.....	31

Les estimations démographiques totales annuelles pour le Canada, les provinces et les territoires ainsi que les indicateurs de fécondité sont disponibles dans les Tableaux [13-10-0417-01](#), [13-10-0418-01](#), [17-10-0008-01](#), [17-10-0009-01](#), [17-10-0021-01](#), [17-10-0022-01](#), [17-10-0121-01](#) et [17-10-0147-01](#).

Les estimations démographiques par âge et genre pour le Canada, les provinces et les territoires sont disponibles dans les Tableaux [17-10-0005-01](#), [17-10-0006-01](#), [17-10-0014-01](#), [17-10-0015-01](#), [17-10-0016-01](#) et [17-10-0158-01](#).

Des tableaux de bord interactifs sont disponibles ([71-607-X](#)) :

- [Estimations démographiques trimestrielles, provinces et territoires : tableau de bord interactif](#)
- [Migrants interprovinciaux selon la province ou le territoire d'origine et de destination : tableau de bord interactif](#)
- [Estimations démographiques par âge et genre, provinces et territoires : tableau de bord interactif](#)
- [Indicateurs de la migration interprovinciale, provinces et territoires : tableau de bord interactif](#)

Faits saillants

Population totale, 1^{er} juillet 2024

- La population du Canada était estimée à 41 288 599 au 1^{er} juillet 2024. Elle a enregistré un taux de croissance trimestriel de 0,6 %, ce qui représente une augmentation de 250 229 personnes de la population canadienne du 1^{er} avril au 1^{er} juillet 2024.
- Ce taux de croissance a été plus lent que celui observé au même trimestre en 2023 (+334 606; +0,8 %) et en 2022 (+253 510; +0,7 %). C'est la première fois depuis 2020 que la croissance trimestrielle a été plus lente qu'au même trimestre un an plus tôt.
- Au deuxième trimestre de 2024, une augmentation nette de 117 836 résidents non permanents a été enregistrée. Il s'agit de la plus faible hausse nette depuis le premier trimestre de 2023 (+97 845 personnes) et elle marque le troisième trimestre consécutif d'une série d'augmentations nettes plus faibles du nombre de résidents non permanents.
- Du 1^{er} juillet 2023 au 1^{er} juillet 2024 (2023-2024), la population du Canada a augmenté de 1 205 115 personnes (+3,0 %).
- Bien que le taux d'accroissement démographique pour la période du 1^{er} juillet au 30 juin soit en hausse depuis le creux enregistré au début de la pandémie (+0,6 % en 2020-2021, +211 226 personnes), le taux de 2023-2024 représentait une hausse de seulement 0,1 point de pourcentage par rapport à celui enregistré en 2022-2023 (+2,9 %, +1 147 550 personnes).
- La population de l'Alberta a augmenté de 4,3 %, ce qui représente le taux de croissance le plus élevé parmi les provinces et les territoires en 2023-2024. Par rapport à 2022-2023, seuls le Québec (+2,3 %), l'Ontario (+3,2 %), l'Alberta (+4,3 %), et le Nunavut (+1,1 %) ont enregistré une croissance plus forte en 2023-2024. Toutes les provinces et tous les territoires ont vu leur population augmenter en 2023-2024.
- Le 1^{er} juillet 2024, il y avait un peu plus de 3 millions de résidents non permanents (RNP) vivant au Canada (3 002 090). Il s'agit d'une hausse nette de 775 091 personnes par rapport au 1^{er} juillet 2023. Il s'agit de la deuxième année consécutive au cours de laquelle l'augmentation nette de RNP était supérieure à 700 000 (+712 751 en 2022-2023). Auparavant, la croissance nette des RNP n'avait dépassé 200 000 seulement qu'une fois, en 2021-2022 (+208 689).
- En 2023-2024, le Canada a accueilli 464 265 immigrants, ce qui est similaire au nombre d'immigrants admis en 2022/2023 (468 913) et en 2021/2022 (493 236).
- Au cours des deux années ayant suivi la pandémie, il y a eu une augmentation du nombre de migrants entre les provinces et les territoires au Canada, lequel s'est chiffré à 348 777 en 2021-2022 et à 343 079 en 2022-2023. Le nombre de personnes qui ont migré dans une autre province ou un autre territoire en 2023-2024 (306 756) a été plus près des niveaux observés avant la pandémie, quoique légèrement plus élevé. De 2000-2001 à 2020-2021, ces niveaux ont varié entre 250 000 et environ 305 000.

- L'Alberta a affiché les gains nets de population en provenance des autres provinces et territoires les plus élevés en 2023-2024 (+43 750 personnes), comme cela était le cas en 2022-2023 (+39 408).
- Parmi les autres provinces et les territoires, les quatre provinces de l'Atlantique ont été les seules autres à enregistrer une augmentation nette de leur population dû à la migration interprovinciale : Terre-Neuve-et-Labrador (+598 personnes), l'Île-du-Prince-Édouard (+82 personnes), la Nouvelle-Écosse (+2 252 personnes) et le Nouveau-Brunswick (+2 803 personnes). Toutefois, les quatre provinces ont affiché des gains nets moins importants en 2023-2024 que ceux enregistrés en 2022-2023, et ils étaient également moins prononcés que ceux de 2021-2022.

Population selon l'âge et le genre

- Pour une troisième année consécutive, l'âge médian au Canada a légèrement diminué (-0,3 an) pour s'établir à 40,3 ans au 1^{er} juillet 2024, tandis que l'âge moyen n'a pas varié par rapport au 1^{er} juillet 2023 (41,6 ans). Cela contraste avec la tendance générale à la hausse des âges médian et moyen de 1967 à 2021. La diminution de l'âge médian et la stabilité de l'âge moyen de la population sont le résultat de niveaux élevés de migration internationale au cours des dernières années, les immigrants et les résidents non permanents ayant tendance à être en moyenne plus jeunes que la population du Canada.
- Du 1^{er} juillet 2021 au 1^{er} juillet 2024 (la période à partir de laquelle on a commencé à observer des niveaux de migration internationale plus élevés), plus de 1,1 million de personnes ont grossi les rangs des millénariaux (nés entre 1981 et 1996) au Canada (+1 109 591, +12,2 %), y compris 416 583 personnes lors de la dernière année (+4,4 % par rapport à 2022-2023).
- En 2023-2024, le groupe d'âge des 30 à 34 ans (+162 450 personnes; +5,3 %) a crû le plus en nombre, tandis que le groupe d'âge des 20 à 24 ans (+148 255 personnes; +5,6 %) a enregistré le taux de croissance le plus rapide. Au 1^{er} juillet 2023, le Canada comptait 1,2 % plus de Canadiens âgés de 0 à 14 ans (+77 411 personnes) et 3,2 % plus de Canadiens âgés de 15 à 64 ans (+865 310 personnes). Le nombre de personnes de 65 ans et plus a augmenté de 3,4 % (+262 394 personnes), principalement en raison du vieillissement des cohortes nombreuses de la génération du baby-boom. À l'échelle provinciale et territoriale, les âges médian (47,8 ans) et moyen (45,7 ans) étaient les plus élevés à Terre-Neuve-et-Labrador, tandis que les âges médian (26,8 ans) et moyen (29,3 ans) étaient les plus faibles au Nunavut.
- Au 1^{er} juillet 2024, le Canada comptait 20 638 255 hommes et 20 650 344 femmes. Le ratio du nombre d'hommes pour 100 femmes a peu varié pendant la période allant de la fin des années 1980 à 2016 : il a fluctué entre 98,0 et 98,5. Ce ratio a atteint 99,9 au 1^{er} juillet 2024.
- L'augmentation récente observée dans ce ratio est attribuable à l'arrivée de nombreux RNP, parmi lesquels on dénombrait 126,6 hommes pour 100 femmes. Depuis 2021, ce ratio a varié entre 126,6 et 133,1.

Méthodologie

Cette section décrit les concepts, les sources de données et les méthodes utilisés pour produire les estimations démographiques. Les estimations démographiques sont produites afin de mesurer les effectifs de population selon divers caractéristiques et niveaux géographiques entre deux recensements. Les estimations démographiques sont les estimations officielles de la population au niveau national, provincial et territorial.

Les estimations postcensitaires ont comme base le Recensement de 2021.

Estimations de la population

Estimations de la population totale

Catégories d'estimations

Les estimations de la population peuvent être intercensitaires ou postcensitaires. Les estimations intercensitaires sont produites à l'aide des comptes de deux recensements consécutifs rajustés pour le sous-dénombrement net du recensement (SDNR)¹ et des estimations postcensitaires. La production d'estimations intercensitaires consiste à mettre à jour les estimations postcensitaires à l'aide des comptes d'un nouveau recensement rajustées pour le SDNR¹.

Les estimations postcensitaires sont produites à partir du plus récent recensement rajusté pour le SDNR¹ et des composantes de l'accroissement démographique. Du point de vue de l'actualité des données, les estimations postcensitaires sont plus récentes que celles du dernier recensement rajusté pour le SDNR¹, mais elles présentent une plus grande variabilité à mesure que l'on s'éloigne de la date de ce recensement.

Niveaux des estimations

La production des estimations de population entre les recensements nécessite l'utilisation de données tirées de dossiers administratifs ou d'enquêtes. La qualité des estimations de population dépend donc de l'accès à plusieurs fichiers de données administratives mis à la disposition de Statistique Canada par divers ministères canadiens et étrangers. Puisque certaines composantes ne sont disponibles que plusieurs mois après la date de référence, trois types d'estimations postcensitaires sont produits. Celles-ci peuvent être postcensitaires provisoires (PP), postcensitaires mises à jour (PR) ou postcensitaires définitives (PD). Le délai entre la date de référence et la disponibilité des estimations est de trois mois pour les provisoires et de deux à trois ans pour les définitives. Bien qu'elle nécessite une plus grande vigilance des utilisateurs, la production de trois séries successives d'estimations permet de concilier l'actualité et la qualité des estimations. Tous les tableaux précisent le niveau des estimations qu'ils contiennent.

1. Dans ce cas, le rajustement pour le sous-dénombrement net du recensement inclut également le rajustement pour les réserves et établissements partiellement dénombrés (REPD) et l'ajustement démographique (pour les estimations par âge et genre).

Calcul des estimations postcensitaires de la population

Les estimations de la population sont produites à partir de la méthode des composantes, et ce, à la fois pour les estimations provisoires, mises à jour et définitives. La méthode des composantes consiste à ajouter ou à retrancher à l'effectif de la population du recensement le plus récent, rajusté pour le SDNR¹ (c'est-à-dire le sous-dénombrement moins le surdénombrement), le nombre de naissances, de décès et les composantes migratoires interprovinciales et internationales.

A. Estimations de la population totale des provinces et des territoires

Les estimations sont d'abord produites à l'échelle des provinces et territoires, puis totalisées pour obtenir l'estimation de la population du Canada.

L'équation de la méthode des composantes pour estimer la population totale des provinces ou territoires est la suivante :

$$P_{(t+i)} = P_{(t)} + B_{(t,t+i)} - D_{(t,t+i)} + I_{(t,t+i)} - E_{(t,t+i)} + RE_{(t,t+i)} + \Delta NPR_{(t,t+i)} + \Delta Ninter_{(t,t+i)} + Resid_{(t,t+i)}$$

où, pour chaque province et territoire :

$(t, t+i)$	=	intervalle entre les temps t et $t+i$;
$P_{(t+i)}$	=	estimation de la population au temps $t+i$;
$P_{(t)}$	=	population de départ au temps t (recensement rajusté pour le SDNR ¹ ou estimation la plus récente);
B	=	nombre de naissances;
D	=	nombre de décès;
I	=	nombre d'immigrants;
E	=	nombre d'émigrants;
RE	=	nombre d'émigrants de retour;
ΔNPR	=	solde de résidents non permanents;
$\Delta Ninter$	=	solde de la migration interprovinciale;
$Resid$	=	écart résiduel (pour les estimations intercensitaires).

B. Estimations de la population selon l'âge et le genre des provinces et des territoires

Afin de produire des estimations par âge et genre, on utilise la méthode des composantes à la différence qu'elle est appliquée à chaque cohorte d'âge et genre de la population de départ. Les estimations sont produites pour chaque cohorte d'âge et genre par incrément de 1 an jusqu'à 119 ans, mais sont regroupées pour les âges de 100 ans et plus à des fins de diffusion.

Pour l'âge 0:

$$P_{(t+1)}^0 = B_{(t,t+1)} - D_{(t,t+1)}^{-1} + I_{(t,t+1)}^{-1} - E_{(t,t+1)}^{-1} + RE_{(t,t+1)}^{-1} + \Delta NPR_{(t,t+1)}^{-1} + \Delta Ninter_{(t,t+1)}^{-1} + Resid_{(t,t+1)}^{-1}$$

De 1 à 119 ans:

$$P_{(t+1)}^{a+1} = P_{(t)}^a - D_{(t,t+1)}^a + I_{(t,t+1)}^a - E_{(t,t+1)}^a + RE_{(t,t+1)}^a + \Delta NPR_{(t,t+1)}^a + \Delta Ninter_{(t,t+1)}^a + Resid_{(t,t+1)}^a$$

Pour le groupe d'âge 120 ans et plus :

$$P_{(t+1)}^{120+} = P_{(t)}^{119+} - D_{(t,t+1)}^{119+} + I_{(t,t+1)}^{119+} - E_{(t,t+1)}^{119+} + RE_{(t,t+1)}^{119+} + \Delta NPR_{(t,t+1)}^{119+} + \Delta Ninter_{(t,t+1)}^{119+} + Resid_{(t,t+1)}^{119+}$$

où, pour chaque province et territoire :

(t,t+1) : intervalle entre les temps t et t+1;

a : âge;

$P_{(t+1)}$: estimation de la population au temps t+1;

$P_{(t)}$: population de départ au temps t (recensement rajusté pour le SDNR¹ ou estimation la plus récente);

B : nombre de naissances;

D : nombre de décès;

I : nombre d'immigrants;

E : nombre d'émigrants;

RE : nombre d'émigrants de retour;

ΔNPR : solde de résidents non permanents;

$\Delta Ninter$: solde de la migration interprovinciale;

Resid : écart résiduel (pour les estimations intercensitaires).

C. Niveaux des estimations

La différence entre les estimations de population postcensitaires provisoires² et définitives réside dans l'actualité des composantes. Dans le cas où toutes les composantes sont provisoires, l'estimation de population est qualifiée de postcensitaire provisoire (PP). À l'inverse, si elles sont toutes définitives, l'estimation de population est qualifiée de postcensitaire définitive (PD). Toutes les autres combinaisons de niveaux sont qualifiées de postcensitaires mises à jour (PR).

2. Dans ce cas, le terme provisoire fait également référence à mise à jour.

Population de départ et composantes de l'accroissement démographique

A. Population de départ

Les populations de départ sont issues des recensements quinquennaux de 1971 à 2021. L'univers de la population du Recensement de 2021 comprend les groupes suivants :

- Les citoyens canadiens (de naissance ou par naturalisation), les immigrants reçus (résidents permanents), et (depuis 1991) les résidents non permanents. Les résidents non permanents sont des personnes qui ont demandé le statut de réfugié [demandeurs d'asile], ou des personnes ayant un permis de travail ou d'études et les membres de leur famille vivant avec elles³. Toutes ces personnes sont incluses dans la population, pourvu qu'elles aient un lieu habituel de résidence au Canada.
- La population totale comprend également certains citoyens canadiens et immigrants reçus (résidents permanents) vivant à l'extérieur du pays : les employés du gouvernement travaillant à l'extérieur du Canada, le personnel des ambassades en affectation dans d'autres pays, les membres des Forces armées canadiennes en poste à l'extérieur du Canada, et les membres d'équipage de navires marchands canadiens et leur famille. Ensemble, ils sont désignés comme des « personnes vivant à l'extérieur du Canada ».
- Les résidents étrangers sont exclus des données du recensement, notamment les résidents d'un autre pays en visite au Canada de façon temporaire, les représentants du gouvernement d'un autre pays en affectation au Canada et les membres des forces armées d'un autre pays en poste au Canada.

Les populations de départ sont rajustées selon les étapes suivantes :

- rajustement de la population pour le SDNR¹;
- ajout d'estimations indépendantes de la population des réserves et établissements partiellement dénombrés en 1991, 1996, 2001, 2006, 2011, 2016 et 2021;
- rajustement pour le dénombrement anticipé dans certaines régions du Nord du Québec, de Terre-Neuve-et-Labrador, du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest en 1991 et en 1996;
- addition des estimations du nombre de RNP en 1971, 1976, 1981 et 1986. Depuis 1991, les RNP font partie de l'univers du recensement;
- estimation de la population de départ au 1^{er} juillet par addition ou soustraction des composantes de l'accroissement démographique entre la date du recensement et le 30 juin;
- ajustement démographique aux âges avancés est un ajustement de la structure par âge des populations censitaires de 2001, 2006, 2011, 2016 et 2021 selon le genre pour chaque province et territoire. Pour la même période, il y a également un ajustement pour la population d'âge 0.

Rajustement pour le sous-dénombrement net du recensement (SDNR¹)

Le rajustement pour le SDNR¹ est une étape importante. Le SDNR¹ correspond à l'écart entre le nombre de personnes qui auraient dû être recensées, mais ne l'ont pas été (sous-dénombrement) et le nombre de personnes qui ont été recensées, mais n'auraient pas dû l'être ou qui ont été comptées plus d'une fois (surdénombrement).

Les études de couverture fournissent une estimation du sous-dénombrement aux recensements de 1991, [1996](#), [2001](#), [2006](#), [2011](#), [2016](#) et 2021 aux échelons provincial et territorial, et à l'échelle provinciale uniquement aux recensements de 1971, 1976, 1981 et 1986. L'estimation du surdénombrement pour les provinces et territoires n'est disponible que pour les sept derniers recensements (1991 à 2021). Pour estimer le surdénombrement des recensements précédents, on suppose que le rapport du surdénombrement au sous-dénombrement observé en 1991 est le même que celui survenu à chaque recensement entre 1971 et 1986. Pour estimer le SDNR¹ pour le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest avant 1991, on suppose que le rapport entre le SDNR¹ pour chaque territoire et les dix provinces observées en 1991 est le même que celui observé à chaque recensement entre 1971 et 1986.

3. L'univers du recensement comprend également les personnes ayant un lieu habituel de résidence au Canada, qui sont titulaires d'un permis de séjour temporaire (anciennement appelé permis ministériel) et les membres de leur famille vivant avec elles.

Par souci d'uniformité, on a révisé en 1998 les estimations du sous-dénombrement et du surdénombrement au Recensement de 1991 de façon à tenir compte des améliorations méthodologiques apportées aux études de couverture du Recensement de 1996. Cette modification a changé le SDNR¹ des recensements de 1971 à 1986. De même, on a révisé en 2003 les estimations du sous-dénombrement et du surdénombrement de 1996.

Diverses méthodes ont été utilisées afin de produire les estimations du sous-dénombrement net du recensement (SDNR¹) par âge et sexe pour 1991, 1996, 2001, 2006, 2011 et 2016 et les estimations du SDNR¹ par âge et genre pour 2021. Les estimations nationales du SDNR¹ obtenues à partir des études de couverture selon l'âge et le sexe (ou genre) ont d'abord été lissées. Un modèle de régression empirique de Bayes a ensuite permis de produire les estimations provinciales et territoriales du SDNR¹ par grand groupe d'âge et un modèle synthétique a permis de calculer les estimations par âge. Enfin, la méthode itérative du quotient (ou réconciliation) a été appliquée afin de s'assurer que les estimations du SDNR¹ concordaient avec les totaux provinciaux et territoriaux du SDNR¹ et les estimations nationales par âge et sexe (ou genre). Pour 2021, la réconciliation a incorporé des contraintes supplémentaires basées sur des rapports de genre aux âges plus avancés, lesquels ont été calculés à partir des données administratives. Pour la période allant de 1971 à 1986, les estimations du SDNR¹ selon l'âge et le sexe ont été rajustées proportionnellement aux estimations révisées du SDNR¹ de la population totale.

Ajustement démographique à l'âge 0

Afin de minimiser les incohérences avec l'information provenant de l'état civil, la population de base à l'âge 0 est ajustée pour être égale aux estimations postcensitaires du même âge. Les différences entre les comptes du recensement et les résultats de l'ajustement démographique ont été redistribuées parmi la population âgée de 5 à 74 ans, selon leur poids relatif par province ou territoire et par genre. De cette façon, le total de la population par province ou territoire est resté inchangé.

Ajustement démographique aux grands âges

Des ajustements ont été effectués à la population âgée de 95 ans et plus pour la population de base de 2021.

Deux méthodes ont été utilisées pour calculer cet ajustement. La méthode des cohortes éteintes a été utilisée pour les cohortes pour lesquelles on suppose qu'il n'y a plus de survivant. Pour ces cohortes, une estimation de la population a été calculée en utilisant le nombre de décès de l'état civil. Tous les décès de chaque cohorte sont additionnés pour reconstruire sa population.

Pour les cohortes non éteintes (les cohortes pour lesquelles nous supposons qu'il y a encore des survivants), l'ajustement a utilisé deux sources : des données administratives provenant du Bureau de l'actuaire en chef du Canada (BAC) et l'estimation des cohortes éteintes (CE). Une relation relativement stable existe entre l'estimation CE et les données de la pension de la Sécurité de la vieillesse (SV) pour les cohortes éteintes des années précédentes. L'ajustement démographique a été calculé en deux étapes. Premièrement, la moyenne des ratios entre les données CE et l'estimation de population basée sur les données SV a été calculée par province ou territoire, âge et genre. Ensuite, ces ratios ont été appliqués à l'estimation de la population SV pour l'année 2021, pour les cohortes non éteintes.

Comme pour l'ajustement démographique à l'âge 0, les différences entre les comptes du recensement et les résultats de l'ajustement démographique ont été redistribuées parmi la population âgée de 5 à 74 ans, selon leur poids relatif par province ou territoire et par genre.

B. Naissances et décès

Les nombres de naissances et de décès proviennent directement des statistiques de l'état civil du Centre de données sur la santé de la population de Statistique Canada. Bien que Statistique Canada gère le Système national de statistiques de l'état civil, ce sont les bureaux centraux de la statistique de l'état civil des provinces et des territoires qui sont chargés de recueillir et de traiter l'information tirée de ces dossiers administratifs. Aux termes des lois provinciales et territoriales sur la statistique de l'état civil (ou de textes législatifs équivalents), l'enregistrement de toute naissance vivante et de tout décès est obligatoire, et chaque province et territoire fournit ces renseignements à Statistique Canada.

L'univers des statistiques de l'état civil appliqué aux estimations démographiques comprend les naissances et les décès survenus au Canada et dont le lieu habituel de résidence soit de la mère ayant donné naissance, soit de la personne décédée, est le Canada. Tout décès ou naissance survenu à l'extérieur du Canada, même si la mère ou la personne décédée est Canadienne, est exclu de la population de l'état civil.

Les statistiques de l'état civil selon la province ou le territoire de résidence sont utilisées pour produire les estimations de naissances et décès définitives. Toutefois, avant 2011, les estimations définitives peuvent différer des données diffusées par le Centre de données sur la santé de la population en raison de l'imputation faite sur certaines valeurs inconnues. De plus, pour les estimations de décès, l'âge représente l'âge en début de période (1^{er} juillet) et non celui au moment de l'événement comme pour les données du Centre de données sur la santé de la population. Le Centre de données sur la santé de la population diffuse maintenant des nombres provisoires que le Centre de démographie utilise. Toutefois ces données ne sont pas définitives.

En l'absence de données des statistiques de l'état civil, le nombre de naissances est estimé à partir des quotients trimestriels de fécondité par groupe d'âge de la mère. Le nombre de décès est estimé à partir des quotients trimestriels de mortalité par groupe d'âge et genre. Ces méthodes sont utilisées pour le calcul des estimations provisoires².

Traitement particulier dans le cas des estimations provisoires² du Québec, de la Colombie-Britannique et du Yukon

Le Québec et la Colombie-Britannique fournissent leurs plus récentes estimations de naissances et de décès. Elles sont utilisées pour les estimations provisoires². Pour les estimations définitives, les naissances et décès de ces provinces sont tirés des statistiques de l'état civil compilées par le Centre de données sur la santé de la population. À partir de l'année 2017, le nombre total des naissances et des décès du Yukon proviennent de leur agence statistique.

Pour les estimations provisoires², les naissances par genre sont dérivées en appliquant une proportion moyenne par genre pour chaque province et territoire aux naissances totales. Ces proportions sont calculées avec les naissances de l'état civil des dix dernières années.

Pour les estimations provisoires², les décès selon l'âge et le genre sont dérivés en appliquant des quotients de mortalité selon l'âge et le genre pour chaque province et territoire aux décès totaux. Ces quotients sont calculés avec les décès de l'état civil des deux dernières années définitives.

Le Québec fournit ses plus récentes estimations de naissances par genre et de décès par âge et genre. Elles sont utilisées pour les estimations provisoires².

En l'absence des données de naissances et décès de l'état civil pour le Yukon, la distribution de 2016 est utilisée pour générer les naissances par genre et les décès par âge et genre.

Niveaux des estimations

Pour les différences entre les estimations provisoires² et définitives vous référer à la section **B. Naissances et décès** ci-haut.

C. Immigrants

Un immigrant désigne une personne qui est un résident permanent ou un immigrant reçu. Il s'agit d'une personne à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada en permanence. Les personnes nées à l'étranger d'un parent canadien ne sont pas des immigrantes et sont plutôt incluses dans la composante des émigrants de retour.

Pour le Programme des estimations démographiques de Statistique Canada, les termes « immigrant », « immigrant reçu » et « résident permanent » font référence au même concept.

À l'instar des estimations sur les naissances et les décès, la collecte des statistiques d'immigration au Canada est également réglementée. Au Canada, l'immigration est réglementée depuis 2002, par la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* (LIPR). Celle-ci remplace la *Loi sur l'immigration*, adoptée en 1976 et modifiée plus d'une trentaine de fois par la suite. Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) recueille et traite les dossiers administratifs des résidents permanents. Il transmet par la suite de l'information à Statistique Canada tirée des fichiers du Système mondial de gestion des cas (SMGC) (jusqu'en octobre 2015, les données étaient tirées des fichiers du Système de soutien des opérations des bureaux locaux (SSOBL)). Cette information permet d'estimer le nombre et les caractéristiques des personnes auxquelles le gouvernement fédéral accorde le statut de résident permanent à une date donnée.

L'estimation du nombre d'immigrants s'effectue principalement à partir de la date de l'octroi de la résidence permanente ou du droit d'établissement de la personne au Canada.

Les estimations d'immigrants selon l'âge et le genre sont dérivées des fichiers du Système mondial de gestion des cas (SMGC).

Niveaux des estimations

La différence entre les estimations provisoires² et définitives réside dans l'actualité de la source qui sert à estimer cette composante. Comme les fichiers du SMGC sont continuellement mis à jour, de nouvelles totalisations sont effectuées chaque année afin de mettre à jour les estimations d'immigrants. Les estimations des immigrants sont provisoires la première année et définitives la seconde année.

D. Résidents non permanents

Un résident non permanent désigne une personne d'un autre pays dont le lieu de résidence habituel est le Canada et qui est titulaire d'un permis de travail ou d'un permis d'études ou qui a demandé le statut de réfugié (demandeurs d'asile, personnes protégées et groupes apparentés).

Les membres de la famille vivant avec des titulaires de permis de travail ou d'études sont également inclus, sauf si ces membres de la famille sont déjà citoyens canadiens, immigrants reçus (ou résidents permanents) ou résidents non permanents eux-mêmes.

Pour le Programme des estimations démographiques de Statistique Canada, les termes « résident non permanent » et « immigrant temporaire » font référence au même concept.

À l'instar des naissances et des décès, la collecte des statistiques d'immigration au Canada est réglementée. Au Canada, les résidents temporaires et les demandeurs d'asile sont réglementés depuis 2002, par la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* (LIPR). Celle-ci remplace la *Loi sur l'immigration*, adoptée en 1976 et modifiée plus d'une trentaine de fois par la suite. Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC), de pair avec d'autres ministères, recueillent et traitent les dossiers administratifs des demandeurs d'asile. IRCC recueille et traite également les dossiers administratifs des titulaires de permis de travail, d'études et de séjour temporaire au Canada. Il transmet par la suite de l'information à Statistique Canada tirée des fichiers du Système mondial de gestion des cas (SMGC) (jusqu'en octobre 2015, les données sont tirées des fichiers du Système de soutien des opérations des bureaux locaux (SSOBL)). Cette information sert de base pour obtenir le nombre et les caractéristiques des personnes auxquelles le gouvernement fédéral accorde le statut de résident temporaire ou qui sont des demandeurs d'asile, personnes protégées et groupes apparentés. Ensuite, Statistique Canada applique différents ajustements méthodologiques, notamment tirés de l'appariement entre les recensements et les données d'IRCC, ce qui permet d'obtenir les estimations du nombre de résidents non permanents (RNP).

On estime le nombre de personnes présentes dans le système administratif d'IRCC à une date déterminée par la période à l'étude. On estime tout d'abord les nombres de RNP en fin de période duquel on retranche les nombres de RNP en début de période. Ces estimations sont ensuite utilisées pour obtenir les RNP entrants et sortants, lesquelles permettent de calculer le solde des RNP qui est par la suite utilisé dans le calcul des estimations de population.

Tous les résidents non permanents qui ont été admis à une date antérieure à la date de référence sont inclus dans l'estimation. Dans le cas des demandeurs d'asile, personnes protégées et groupes apparentés, ils sont comptés comme RNP à partir de la date de leur demande de statut de réfugié au Canada.

Une personne sera exclue de l'estimation des résidents non permanents si son permis vient à échéance avant la date de référence, si elle obtient le statut de résident permanent (en quel cas elle sort de la population des RNP pour être comptabilisée parmi les immigrants) ou si elle est déportée. Un titulaire de permis en processus de renouvellement du permis est inclus. Les mêmes conditions s'appliquent aux demandeurs d'asile, personnes protégées et groupes apparentés. Aussi, comme une demande d'asile ne comprend pas de date de fin, la personne est considérée au pays jusqu'à un maximum de dix ans.

La méthode d'estimation des RNP a été modifiée en 2024. Cet ajustement concerne uniquement les demandeurs d'asile, personnes protégées et groupes apparentés. L'information du code postal provenant du « fichier d'adresses de correspondances » d'IRCC est utilisée afin de déterminer la province ou le territoire de résidence à une date de référence. Si cette information est manquante, la province ou le territoire où la demande d'asile a été déposée est utilisé.

Les estimations du nombre et du solde des résidents non permanents selon l'âge et le genre sont dérivées des fichiers du Système mondial de gestion des cas (SMGC). La structure par âge et genre des membres de la famille des RNP est dérivée du Recensement de 2021.

Niveaux des estimations

La différence entre les estimations provisoires² et définitives est l'actualité de la source qui sert à estimer cette composante. Comme les fichiers du SMGC sont continuellement mis à jour, de nouvelles totalisations sont effectuées chaque année afin de mettre à jour les estimations des soldes de RNP. Les estimations des RNP sont provisoires la première année et mise à jour l'année suivante. Elles sont finalisées deux à quatre ans après l'année de référence au moment où toutes les autres composantes sont également définitives.

E. Émigrants

Les émigrants sont divisés en émigrants de long terme et en émigrants de court terme aux fins du calcul du nombre d'émigrants. Les émigrants de court terme faisaient auparavant partie du solde de l'émigration temporaire. Seules les estimations du nombre d'émigrants sont publiées.

Un émigrant est un citoyen canadien ou immigrant ayant quitté le Canada pour établir sa résidence de long ou de court terme dans un autre pays, ce qui signifie un changement du lieu de résidence habituel. Pour estimer le nombre d'émigrants de long terme, on utilise des données du « U.S. Department of Homeland Security, Office of Immigration Statistics », des données recueillies par le programme de l'Allocation canadienne pour enfants (ACE) et des données tirées du fichier T1 sur la famille FFT⁴. La première source permet d'estimer les émigrants vers les États-Unis. À l'aide des données du programme de l'ACE, on estime les émigrants vers les autres pays. Pour ce faire, on doit rajuster les estimations des enfants émigrants puisque le programme n'est pas universel et ne fournit pas de renseignements directs sur le nombre d'adultes émigrants. Par conséquent, on applique quatre facteurs de rajustement afin de tenir compte :

- du niveau de complétude de la couverture causé par un délai dans la réception et le traitement des dossiers des enfants admissibles de l'ACE. Comme la complétude des dossiers administratifs de l'ACE ne semble atteinte que quatre ans après la période de référence, cet ajustement est effectué quand on utilise les estimations avant cette date. Le facteur est dérivé des ratios, pour deux années, des enfants émigrants selon deux versions de fichiers de l'ACE;

4. Le fichier T1 sur les familles FFT1 est dérivé du fichier T1 de l'Agence du revenu du Canada (ARC) par le Centre de la statistique du revenu et du bien-être socioéconomique de Statistique Canada.

- de la couverture partielle du programme, c'est-à-dire des personnes qui n'ont pas soumis de demande au programme de l'ACE ou qui ne sont pas admissibles. Ce facteur est obtenu en comparant la population des enfants estimées à celle tirée des fichiers de l'ACE;
- de la propension différentielle à émigrer des enfants admissibles par rapport à celle des enfants qui ne le sont pas. Ce facteur est obtenu en comparant les taux d'émigration des enfants admissibles à l'ACE à ceux de l'ensemble des enfants (0 à 17 ans). Ce facteur est calculé pour chacune des provinces et territoires et est basé sur les trois dernières années disponibles du fichier FFT1⁴;
- de la propension différentielle à émigrer des adultes par rapport à celle des enfants. Ce facteur permet d'obtenir le taux d'émigration de la population âgée de 18 ans et plus.

Les estimations relatives aux adultes émigrants vers les États-Unis viennent directement du U.S. Department of Homeland Security. Comme le programme de l'ACE ne fournit pas de données directes sur les adultes émigrants, le dernier facteur de correction a été utilisé pour estimer le nombre d'adultes émigrants vers des pays autres que les États-Unis.

Le nombre d'adultes émigrants additionné au nombre d'enfants émigrants (une fois rajustée pour les facteurs de couverture et d'émigration différentielle) génère le nombre d'émigrants de long terme pour l'ensemble de la population.

Les émigrants de long terme sont désagrégés par province et territoire en fonction des émigrants dans les données fiscales (FFT1⁴) une fois ajustés pour tenir compte de la couverture différentielle du FFT1⁴ selon la province ou territoire.

Les estimations du nombre d'émigrants de court terme sont tirées de l'Étude sur le sous-dénombrement du recensement (ESoR). L'ESoR donne une estimation du nombre de personnes qui ont quitté le Canada temporairement au cours d'une période intercensitaire et qui sont toujours à l'étranger en fin de période.

Les estimations quinquennales du nombre d'émigrants de court terme sont d'abord calculées à l'échelle du Canada. Elles sont ensuite distribuées par province et territoire ainsi que mensuellement selon la répartition des données des émigrants de long terme pour la période intercensitaire. Enfin, le nombre d'émigrants de court terme ne peut être estimé que pour la période intercensitaire précédant le dernier recensement. Pour la période postcensitaire, le quotient de la dernière année disponible (2020-2021) est appliqué à l'estimation de la population en début d'année à estimer.

Finalement, le nombre d'émigrants est calculé en additionnant les émigrants de long et de court terme.

Veillez noter qu'il est attendu que les estimations des périodes plus récentes soient très semblables. En l'absence de sources de données plus à jour, le quotient d'émigration de la dernière année disponible est appliqué à l'estimation de la population en début d'année à estimer.

Les estimations des émigrants selon l'âge et le genre sont obtenues en utilisant les données par groupe d'âge de cinq ans, genre, province et territoire du fichier FFT1⁴ rajustées pour la couverture. On répartit ces estimations par année d'âge en utilisant les coefficients de Sprague.

Niveaux des estimations

La différence entre les estimations provisoires et définitives réside dans l'actualité des sources utilisées pour estimer cette composante. On utilise la même méthode d'estimation.

F. Émigration de retour

Un émigrant de retour est un citoyen canadien ou immigrant ayant préalablement émigré du Canada et qui revient s'établir au pays. Selon une méthode analogue à celle des émigrants, les calculs sont effectués séparément pour les émigrants de long terme de retour et les émigrants de court terme de retour.

Pour estimer le nombre d'émigrants de long terme de retour, on utilise des données tirées des fichiers de l'Allocation canadienne pour enfants (ACE) de l'Agence du revenu du Canada (ARC) et du fichier FFT1⁴. On applique à ces estimations des facteurs de rajustement pour tenir compte de la non-universalité du programme,

de même qu'un ratio adultes-enfant afin d'estimer les retours d'adultes émigrants. Par conséquent, on applique quatre facteurs de rajustement afin de tenir compte :

- du niveau de complétude de la couverture causé par un délai dans la réception et le traitement des dossiers des enfants admissibles de l'ACE. Comme la complétude des dossiers administratifs de l'ACE ne semble atteinte que quatre ans après la période de référence, cet ajustement est effectué quand on utilise les estimations avant cette date. Le facteur est dérivé des ratios, pour deux années, des enfants émigrants de retour selon deux versions de fichiers de l'ACE;
- de la couverture partielle du programme, c'est-à-dire des personnes qui n'ont pas soumis de demande au programme de l'ACE ou qui ne sont pas admissibles. Ce facteur est obtenu en comparant la population des enfants estimée à celle tirée des fichiers de l'ACE;
- de la propension différentielle à émigrer des enfants admissibles par rapport à celle des enfants qui ne le sont pas. Ce facteur est obtenu en comparant les taux d'émigration des enfants admissibles à l'ACE à ceux de l'ensemble des enfants (0 à 17 ans). Ce facteur est calculé pour chacune des provinces et territoires et est basé sur les trois dernières années disponibles du fichier FFT1⁴;
- du ratio adultes-enfant qui est obtenu à partir des données du Recensement de 2021.

Les estimations du nombre d'émigrants de court terme de retour sont quant à elles tirées de deux sources : le recensement et les estimations du nombre d'émigrants de long terme de retour du Centre de démographie. Le recensement donne le nombre de personnes qui étaient à l'extérieur du Canada au recensement précédent et qui sont revenues au pays au cours de la période intercensitaire. Comme cette population exclut les enfants de moins de 5 ans, un ajustement est calculé pour estimer le nombre d'émigrants de court terme de retour à ces âges. Pour déduire les retours d'émigrants de court terme, on soustrait la composante des émigrants de long terme de retour estimée par le Centre de démographie des chiffres du recensement.

Les estimations quinquennales du nombre d'émigrants de court terme de retour sont calculées à l'échelle du Canada. La répartition provinciale, territoriale et mensuelle, ainsi que la façon de produire les estimations pour la période postcensitaire sont les mêmes que celles utilisées pour les émigrants de court terme.

Finalement, le nombre d'émigrants de retour est calculé en additionnant les émigrants de long et de court terme de retour.

Veillez noter qu'il est attendu que les estimations des périodes plus récentes soient très semblables. En l'absence de sources de données plus à jour, le quotient d'émigration de retour de la dernière année disponible est appliqué à l'estimation de la population en début d'année à estimer.

En date du 27 septembre 2023, les estimations du nombre d'émigrants et d'émigrants de retour ont été révisées à partir de juillet 2016. Avant cette date, les émigrants de court terme et les émigrants de court terme de retour étaient inclus dans la composante du « solde de l'émigration temporaire ». Après cette date, ils sont inclus dans les composantes des émigrants et des émigrants de retour, selon la méthodologie décrite ci-dessus. En raison de ce changement, la composante du solde de l'émigration temporaire n'est plus calculée à partir de juillet 2016.

La répartition par âge et genre des émigrants de long terme de retour est fondée sur les données du recensement pour le Canada. Les caractéristiques des émigrants de long terme de retour sont dérivées de la question sur le lieu de résidence un an auparavant, après exclusion des résidents non permanents et des immigrants. À partir de 2021-2022, on utilise la distribution selon l'âge et le genre du Recensement de 2021. Pour les émigrants de court terme de retour, la répartition par âge et genre est basée sur les émigrants de court terme.

Niveaux des estimations

La différence entre les estimations provisoires et définitives réside dans l'actualité des sources utilisées pour estimer cette composante. On utilise la même méthode d'estimation.

G. Migration interprovinciale

La migration interprovinciale correspond à l'ensemble des déplacements d'une province ou d'un territoire vers un autre qui entraînent un changement du lieu habituel de résidence. Comme pour l'émigration, il n'existe aucune disposition légale relative à l'enregistrement de la migration interprovinciale au Canada. Ces mouvements doivent donc être estimés à l'aide de données tirées des fichiers de l'Allocation canadienne pour enfants (ACE) de l'Agence du revenu du Canada (ARC) et du fichier FFT1⁴.

Les estimations définitives de la migration interprovinciale sont obtenues en comparant les adresses figurant sur les déclarations de revenus des particuliers de deux années consécutives. La migration des personnes à charge du déclarant doit toutefois être imputée. Un ajustement supplémentaire est également nécessaire afin de rajuster les estimations pour tenir compte des migrants qui ne remplissent pas de déclarations de revenus. De 2001-2002 à 2005-2006, ce rajustement a été légèrement modifié (pour de plus amples informations voir [Wilkinson, 2004](#)). À partir de 2006-2007, ce rajustement a également été légèrement modifié (Cyr, 2008 – document interne).

Les déclarations de revenu n'étant pas disponibles au moment de la préparation des estimations provisoires², l'estimation de la migration interprovinciale provisoire² provient des dossiers administratifs de l'ACE, desquels on déduit la migration des enfants (0 à 17 ans) inscrits au programme. Par la suite, on doit rajuster les estimations pour tenir compte des enfants qui ne sont pas inscrits au programme de l'ACE. Finalement, l'effectif des adultes migrants est dérivé des enfants migrants et de facteurs calculés d'après le fichier FFT1⁴. Par conséquent, les trois facteurs de rajustement suivants sont appliqués afin de tenir compte de :

- la couverture partielle du programme, c'est-à-dire des personnes qui ne sont pas inscrites au programme de l'ACE. Ce facteur est obtenu en comparant la population des enfants estimée à celle tirée des fichiers de l'ACE;
- la propension différentielle à migrer des enfants inscrits au programme de l'ACE par rapport à celle des enfants qui ne le sont pas. Ce facteur est obtenu en comparant les taux de sorties des enfants inscrits au programme de l'ACE à ceux de l'ensemble des enfants (0 à 17 ans). Ce facteur est calculé pour chacune des provinces et territoires et est basé sur la dernière année disponible du fichier FFT1⁴;
- la propension différentielle à migrer des adultes par rapport à celle des enfants. Ce facteur permet d'obtenir le taux de sorties de la population âgée de 18 ans et plus par province ou territoire d'origine et de destination. Il est obtenu en calculant le rapport du taux central de migration des adultes à celui des enfants. Ces facteurs sont estimés à partir des données du fichier FFT1⁴ des trois dernières années disponibles.

Les taux de migration des adultes sont appliqués à l'estimation de la population des adultes. La migration des adultes additionnée à la migration des enfants fournit la migration interprovinciale pour l'ensemble de la population.

Depuis 2015, la méthode d'estimation de la migration interprovinciale a été modifiée. Cette nouvelle méthode est appliquée à partir de juillet 2011. Afin de diminuer l'écart entre la série annuelle provisoire (qui provenait de la somme des 12 matrices de migration mensuelle) et la série annuelle définitive, les microdonnées de l'ACE ont été employées. L'utilisation des microdonnées permet d'estimer la migration pour différentes périodes (mensuelle, trimestrielle et annuelle). Cela permet également d'améliorer la comparabilité entre les estimations provisoires et définitives. Les estimations annuelles définitives (FFT1⁴) sont maintenant réparties par trimestre sur la base des estimations provisoires² trimestrielles dérivées des microdonnées de l'ACE. Il est important de noter qu'avec l'utilisation des microdonnées de l'ACE, il n'est pas possible d'additionner les estimations trimestrielles d'entrants et de sortants interprovinciaux afin d'obtenir les estimations annuelles. Il est toutefois possible d'additionner les estimations trimestrielles du solde de la migration interprovinciale pour obtenir les estimations annuelles.

La migration interprovinciale selon l'âge et le genre est dérivée des données du fichier FFT1⁴ et des comptes du dernier recensement dérivés de la question sur le lieu de résidence un an auparavant. À partir de 2021-2022, la distribution selon l'âge et le genre est basée exclusivement sur le fichier FFT1⁴.

Niveaux des estimations

Pour les différences entre les estimations provisoires² et définitives, au niveau de la migration interprovinciale totale, vous référer à la section **G. Migration interprovinciale** ci-haut.

Estimations intercensitaires de la population

Après chaque recensement, on produit des estimations intercensitaires (c'est-à-dire des estimations de population pour des dates de référence comprises entre deux recensements). Ces estimations permettent d'assurer une cohérence entre les estimations postcensitaires antérieures et les nouveaux comptes du recensement rajustés pour le SDNR¹.

La production d'estimations intercensitaires comporte deux étapes principales :

- le calcul de l'erreur en fin de période;
- la répartition linéaire de l'erreur en fin de période.

L'erreur en fin de période est définie comme la différence entre les estimations postcensitaires, au jour du recensement, et la population dénombrée lors de ce recensement rajustée pour le SDNR¹.

Cette erreur est répartie uniformément au cours de la période intercensitaire selon le nombre de jours pour chacun des mois.

Qualité des données démographiques

Les estimations sont entachées d'une certaine marge d'imprécision qui provient de deux types d'erreur :

- des erreurs des données du recensement;
- des imperfections des autres sources de données et des méthodes d'estimations des composantes.

Données du recensement

A. Erreurs de couverture, de réponse et de traitement

Les erreurs attribuables aux données de recensement peuvent être divisées en deux groupes : réponse et traitement, et couverture. Le premier groupe comprend les erreurs de non-réponse, l'interprétation erronée de la part des répondants, le codage et l'imputation des non-réponses. Les erreurs du second groupe sont dues principalement aux estimations du sous-dénombrement et à un degré moindre, au surdénombrement. Ces deux types d'erreur sont inhérents à n'importe quelle enquête.

Les erreurs de couverture se produisent lorsqu'on manque des logements et/ou des personnes, qu'on les inclut à tort (à l'exception des recensements de 2006, 2011, 2016 et 2021 où les personnes incluses à tort ne font pas partie de l'Étude sur le surdénombrement du recensement) ou qu'on les compte plus d'une fois. Après chaque recensement, Statistique Canada entreprend des études de couverture pour mesurer ces erreurs. Les principales études sont l'Étude sur le sous-dénombrement du recensement (ESoR) et l'Étude sur le surdénombrement du recensement (ESuR). On tire de ces études des estimations de sous-dénombrement et de surdénombrement avec lesquelles le Centre de démographie rajuste la population dénombrée au recensement par province et territoire.

Lors de l'élaboration des populations de départ, le Programme des estimations démographiques (PED) corrige les populations du recensement pour les erreurs de couverture seulement. Cette correction, basée sur les résultats des études de couverture, est sujette principalement aux erreurs dues à l'échantillonnage et, dans une moindre mesure, à des erreurs de traitement. Les tests statistiques indiquent que les ajustements pour la couverture améliorent la qualité des données du recensement. Le PED utilise les estimations des études de couverture pour les provinces et les territoires. Cependant, étant donnée la taille des échantillons de ces études, les estimations par âge et genre sont modélisées. De plus, on suppose que les taux de couverture estimés pour une province ou un territoire s'appliquent aux régions situées à l'intérieur de cette province ou territoire. Par ailleurs, avant 1993⁵, le PED utilisait des données du recensement non corrigées pour les erreurs de couverture dans son programme des estimations. Des études de couverture avaient cependant été menées pour mesurer le sous-dénombrement, mais aucune étude ne mesurait le surdénombrement. Suite à la décision d'intégrer la correction pour la couverture à la population dénombrée depuis 1991, le PED a dû réviser les estimations de population pour la période de 1971 à 1992. La correction repose sur les résultats des études de couverture de cette période et sur des hypothèses concernant le rapport entre le niveau de surdénombrement et le niveau de sous-dénombrement d'après les résultats trouvés dans les études de couverture subséquentes.

Les corrections apportées aux données du recensement pour le SDNR¹ améliorent, en général, la qualité des estimations en compensant pour le sous-dénombrement différentiel aux différents recensements selon l'âge, le genre et par province et territoire.

5. En septembre 1993, le PED a profité de l'intégration des comptes du Recensement de 1991 pour produire une série d'estimations débutant en 1971 et incluant le sous-dénombrement net du recensement.

Tableau explicatif 1

Estimation du sous-dénombrement net du recensement, Canada, provinces et territoires, recensements de 2001 à 2021

Géographie	Population recensée	Sous-dénombrement net du recensement	Réserves et établissements partiellement dénombrés	Population rajustée	Taux
	A	B	C	D=A+B+C	(B+C)/D*100
	nombre			pourcentage	
2021¹					
Canada	36 991 981	1 142 239	58 480	38 192 700	3,14
Terre-Neuve-et-Labrador	510 550	16 234	0	526 784	3,08
Île-du-Prince-Édouard	154 331	6 901	0	161 232	4,28
Nouvelle-Écosse	969 383	27 852	0	997 235	2,79
Nouveau-Brunswick	775 610	13 624	0	789 234	1,73
Québec	8 501 833	42 868	18 759	8 563 460	0,72
Ontario	14 223 942	585 370	18 693	14 828 005	4,07
Manitoba	1 342 153	39 283	9 063	1 390 499	3,48
Saskatchewan	1 132 505	34 912	11	1 167 428	2,99
Alberta	4 262 635	153 165	11 108	4 426 908	3,71
Colombie-Britannique	5 000 879	212 846	846	5 214 571	4,10
Yukon	40 232	2 467	0	42 699	5,78
Territoires du Nord-Ouest	41 070	3 589	0	44 659	8,04
Nunavut	36 858	3 128	0	39 986	7,82
2016¹					
Canada	35 151 728	849 727	27 790	36 029 245	2,44
Terre-Neuve-et-Labrador	519 716	9 774	0	529 490	1,85
Île-du-Prince-Édouard	142 907	3 464	0	146 371	2,37
Nouvelle-Écosse	923 598	17 809	0	941 407	1,89
Nouveau-Brunswick	747 101	15 735	0	762 836	2,06
Québec	8 164 361	35 191	11 985	8 211 537	0,57
Ontario	13 448 494	381 542	11 640	13 841 676	2,84
Manitoba	1 278 365	31 895	0	1 310 260	2,43
Saskatchewan	1 098 352	34 844	0	1 133 196	3,07
Alberta	4 067 175	115 968	4 043	4 187 186	2,87
Colombie-Britannique	4 648 055	197 267	122	4 845 444	4,07
Yukon	35 874	2 370	0	38 244	6,20
Territoires du Nord-Ouest	41 786	2 939	0	44 725	6,57
Nunavut	35 944	929	0	36 873	2,52
2011¹					
Canada	33 476 688	759 125	37 392	34 273 205	2,32
Terre-Neuve-et-Labrador	514 536	10 192	0	524 728	1,94
Île-du-Prince-Édouard	140 204	3 386	0	143 590	2,36
Nouvelle-Écosse	921 727	21 911	0	943 638	2,32
Nouveau-Brunswick	751 171	3 930	0	755 101	0,52
Québec	7 903 001	73 240	16 882	7 993 123	1,13
Ontario	12 851 821	369 874	14 926	13 236 621	2,91
Manitoba	1 208 268	21 698	608	1 230 574	1,81
Saskatchewan	1 033 381	29 580	768	1 063 729	2,85
Alberta	3 645 257	128 584	4 094	3 777 935	3,51
Colombie-Britannique	4 400 057	91 280	114	4 491 451	2,03
Yukon	33 897	1 356	0	35 253	3,85
Territoires du Nord-Ouest	41 462	1 977	0	43 439	4,55
Nunavut	31 906	2 117	0	34 023	6,22
2006¹					
Canada	31 612 897	868 658	40 115	32 521 670	2,79
Terre-Neuve-et-Labrador	505 469	5 046	0	510 515	0,99
Île-du-Prince-Édouard	135 851	1 903	0	137 754	1,38
Nouvelle-Écosse	913 462	24 558	0	938 020	2,62
Nouveau-Brunswick	729 997	16 059	0	746 056	2,15
Québec	7 546 131	60 751	16 600	7 623 482	1,01
Ontario	12 160 282	465 824	15 391	12 641 497	3,81
Manitoba	1 148 401	34 330	0	1 182 731	2,90
Saskatchewan	968 157	22 594	739	991 490	2,35
Alberta	3 290 350	111 353	7 272	3 408 975	3,48
Colombie-Britannique	4 113 487	121 551	113	4 235 151	2,87
Yukon	30 372	1 805	0	32 177	5,61
Territoires du Nord-Ouest	41 464	1 620	0	43 084	3,76
Nunavut	29 474	1 264	0	30 738	4,11

Tableau explicatif 1**Estimation du sous-dénombrement net du recensement, Canada, provinces et territoires, recensements de 2001 à 2021**

Géographie	Population recensée	Sous-dénombrement net du recensement	Réserves et établissements partiellement dénombrés	Population rajustée	Taux
	A	B	C	D=A+B+C	(B+C)/D*100
	nombre				pourcentage
2001¹					
Canada	30 007 094	924 430	34 539	30 966 063	3,10
Terre-Neuve-et-Labrador	512 930	9 401	0	522 331	1,80
Île-du-Prince-Édouard	135 294	1 325	0	136 619	0,97
Nouvelle-Écosse	908 007	24 521	0	932 528	2,63
Nouveau-Brunswick	729 498	20 095	0	749 593	2,68
Québec	7 237 479	140 232	12 648	7 390 359	2,07
Ontario	11 410 046	436 349	15 960	11 862 355	3,81
Manitoba	1 119 583	30 903	110	1 150 596	2,70
Saskatchewan	978 933	21 231	581	1 000 745	2,18
Alberta	2 974 807	69 857	4 977	3 049 641	2,45
Colombie-Britannique	3 907 738	164 542	263	4 072 543	4,05
Yukon	28 674	1 423	0	30 097	4,73
Territoires du Nord-Ouest	37 360	3 295	0	40 655	8,10
Nunavut	26 745	1 256	0	28 001	4,49

1. Les nombres et les taux sont tirés de la Contre-vérification des dossiers (CVD), de l'Étude sur le sous-dénombrement du recensement (ESoR) et de l'Étude du surdénombrement du recensement (ESuR). Ils comprennent les résidents non permanents.

Source : Statistique Canada, Centre de démographie.

Le rajustement intègre également les résultats d'une étude sur l'estimation des personnes vivant dans des réserves et établissements partiellement dénombrés pour compléter la correction des données du recensement pour les erreurs de couverture. Les résultats des études de couverture contiennent principalement des erreurs aléatoires liées à l'échantillonnage.

Ces rajustements ont un impact direct sur :

- l'erreur en fin de période et sa distribution par âge et genre à l'intérieur d'une même province ou territoire, de même que par province ou territoire, étant donné la variation du SDNR¹ et sa distribution d'un recensement à l'autre;
- la cohérence des estimations de population pour une même cohorte de naissance. Prenons l'exemple de la cohorte masculine des enfants âgés de moins de 5 ans en 1981. En utilisant des données de recensement non rajustées pour le SDNR¹, on remarque que ce groupe est moins nombreux au Recensement de 2001 (groupe des 20 à 24 ans) qu'à celui de 1996 (groupe des 15 à 19 ans). Comme le Canada reçoit beaucoup d'immigrants à ces âges, on se serait attendu au contraire. Or, ce n'est qu'après le rajustement pour le SDNR¹ que la taille de la cohorte augmente, tel qu'attendu, entre 1996 et 2001.

Tableau explicatif 2**Taux d'ajustement du recensement selon le groupe d'âge, recensements de 2001 à 2021, Canada**

	2001	2006	2011	2016	2021
Tous âges	3,10	2,79	2,32	2,44	3,14
0 à 4 ans	3,38	1,91	0,95	2,14	3,81
5 à 9 ans	2,18	0,96	-0,25	-0,94	0,86
10 à 14 ans	1,07	0,95	0,08	-0,36	-0,71
15 à 19 ans	2,93	3,14	2,90	2,90	2,27
20 à 24 ans	7,09	7,56	6,76	5,98	8,70
25 à 29 ans	8,26	8,88	8,26	6,97	9,53
30 à 34 ans	6,38	6,83	6,70	6,09	6,58
35 à 39 ans	4,62	4,95	4,12	4,66	4,80
40 à 44 ans	2,70	4,14	2,51	3,55	3,91
45 à 49 ans	1,49	1,73	1,91	2,93	3,16
50 à 54 ans	1,33	0,66	0,98	2,36	2,47
55 à 59 ans	1,14	0,00	0,03	1,53	1,94
60 à 64 ans	0,69	-0,08	-0,27	0,51	1,43
65 à 69 ans	0,75	-0,48	-0,41	-0,35	0,22
70 à 74 ans	0,83	-0,73	-0,52	-0,99	-0,27
75 à 79 ans	0,48	-0,48	-0,51	-1,36	-0,27
80 à 84 ans	0,54	-0,70	-0,51	-1,15	-0,51
85 à 89 ans	0,38	-0,33	-0,49	-0,89	-1,04
90 à 94 ans	-0,14	-3,67	1,48	-0,76	-1,38
95 à 99 ans	-1,99	-7,66	0,91	2,55	4,01
100 ans et plus	-8,27	-6,07	1,42	3,40	8,45

Note : L'ajustement du recensement représente la somme du sous-dénombrement net du recensement, des réserves et établissements partiellement dénombrés et de l'ajustement démographique.

Source : Statistique Canada, Centre de démographie.

Pour de plus amples informations sur les principales études de couverture, veuillez consulter le document suivant sur le site Internet de Statistique Canada : Rapport technique du Recensement de [1996](#), [2001](#), [2006](#), [2011](#) et [2016](#) sur la couverture. Le rapport technique sur la couverture du Recensement de 2021 sera disponible le 23 octobre 2024.

Composantes

Les erreurs provenant des méthodes d'estimation et des sources de données autres que le recensement ont également une importance non négligeable.

A. Naissances et décès

La loi exigeant la tenue d'un registre de l'état civil, les estimations définitives des naissances et des décès répondent à des normes de qualité très élevées. Toutefois, puisque les données provisoires² sont modélisées, elles diffèrent légèrement des données définitives.

B. Immigrants et résidents non permanents

Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC), de pair avec d'autres ministères, administre les fichiers propres à la mesure des nombres d'immigrants, des demandeurs d'asile, personnes protégées et groupes apparentés ainsi que des titulaires de permis de travail, d'études et de séjour temporaire au Canada. L'immigration étant contrôlée par une loi, les données sur l'immigration permanente et temporaire sont recueillies à leur arrivée au Canada et après celle-ci. Ces données incluent seulement celles de l'immigration régulière et sont considérées de très bonne qualité.

Des différences peuvent exister quant à la province ou le territoire de destination : celui envisagé par l'immigrant au moment de l'arrivée peut différer de celui où il résidera de fait. Les estimations de résidents non permanents (RNP) sont plus sujettes à ces différences que les estimations sur les immigrants, notamment parce que la province ou le territoire de résidence de certains groupes de titulaires de permis est manquant, le nombre de membres de la famille vivant avec les titulaires de permis doit être modélisé et finalement, les sources de données sur les sorties des RNP du pays sont limitées.

C. Émigrants et émigrants de retour

Parmi les composantes qu'utilise le PED, les émigrants et les émigrants de retour sont les plus difficiles à estimer avec précision puisque le Canada n'a pas de système d'enregistrement à ses frontières. Alors que l'immigration et les résidents non permanents (RNP) sont mieux documentés par le gouvernement fédéral, Statistique Canada a toujours eu recours à des techniques d'estimations indirectes pour estimer le nombre de personnes quittant le pays. Pour cette raison, les statistiques disponibles sur ces deux composantes ont toujours été d'une moins bonne précision que celles des autres composantes.

L'estimation des émigrants de long terme et des émigrants de long terme de retour provient d'informations tirées du fichier de l'Allocation canadienne pour enfants (ACE) de l'Agence du revenu du Canada (ARC). L'estimation doit être rajustée afin de tenir compte des enfants non admissibles au programme et dériver les adultes émigrants et les adultes émigrants de retour.

Ces rajustements et le délai d'obtention des données sont les deux principales sources d'erreur. Comme il n'existe pas d'information courante sur les émigrants de court terme et les émigrants de court terme de retour, les estimations sont basées sur l'Étude sur le sous-dénombrement du recensement (ESoR) et le recensement. Les estimations pour la période intercensitaire sont réparties selon les émigrants de long terme. De plus, certaines hypothèses doivent être admises afin de répartir les données nationales par province et territoire et les données annuelles par trimestre. On doit également faire des hypothèses pour établir la variation pour la période postcensitaire. Toute variation géographique ou trimestrielle peut entraîner une erreur dans l'estimation de ces composantes.

D. Migration interprovinciale

Depuis juillet 1993, les estimations provisoires² de la migration interprovinciale sont établies à partir des fichiers de l'Allocation canadienne pour enfants (ACE). Puisque ce programme ne couvre que les enfants, plusieurs ajustements doivent être faits afin de dériver la migration des adultes. Par conséquent, nous croyons que les estimations provisoires² basées sur l'ACE sont sujettes à des erreurs plus importantes que celles établies à partir des fichiers de données fiscales de l'Agence du revenu du Canada (ARC).

E. Ventilation des composantes

La finesse de la ventilation des données accroît les risques d'erreur de sorte que la qualité de l'estimation des composantes devient plus douteuse avec le fractionnement par âge et genre. Il semble qu'en général, les erreurs initiales soient moindres en ce qui concerne la ventilation des nombres annuels de naissances, de décès et d'immigrants, qu'en ce qui a trait à celle des autres composantes (résidents non permanents, émigrants, émigrants de retour et migrants interprovinciaux). Enfin, l'importance de l'erreur causée par la distribution selon l'âge et le genre peut varier selon la période, et l'erreur relative à certaines composantes peut avoir un effet plus prononcé sur certains groupes d'âge ou sur un genre donné.

Mesure de la qualité

Afin d'évaluer la qualité de nos estimations, deux mesures d'évaluation sont utilisées : les erreurs de précocité et les erreurs en fin de période.

A. Erreur de précocité

La qualité des estimations provisoires des composantes est évaluée à l'aide des erreurs de précocité. L'erreur de précocité est définie comme étant la différence entre les estimations provisoire et définitive d'une composante donnée divisée par la population totale de la région géographique en cause. L'erreur de précocité peut se calculer tant pour les estimations de la population que pour celles des composantes. L'erreur de précocité mesure l'incidence du compromis entre l'exactitude et l'actualité, en faveur de la seconde, sur la population estimée. L'erreur de précocité annuelle pour les composantes est calculée comme suit :

$$EP_{(t-1,t)} = \frac{\left(N_{(t-1,t)}^{provisoire} - N_{(t-1,t)}^{définitive} \right)}{P_{(t-1)}^{postcensitaire}} \times 1\,000$$

où :

- $EP_{(t-1,t)}$ = erreur de précocité pour la période allant de t-1 à t;
- $N_{(t-1,t)}^{provisoire}$ = estimation provisoire d'une composante de l'accroissement démographique;
- $N_{(t-1,t)}^{définitive}$ = estimation définitive d'une composante de l'accroissement démographique;
- $P_{(t-1)}^{postcensitaire}$ = estimation postcensitaire de la population de la région géographique en cause à la période t-1.

L'erreur de précocité nous permet de procéder à des comparaisons utiles entre les composantes ainsi qu'entre les provinces et les territoires ayant des populations de tailles différentes. L'erreur de précocité peut être positive ou négative. Une erreur de précocité positive indique une estimation provisoire supérieure à l'estimation définitive, alors qu'une erreur de précocité négative indique l'inverse. Comme l'erreur de précocité mesure la différence entre l'estimation provisoire et la définitive, une erreur faible fera référence à une erreur avoisinant le zéro pour mille.

Erreur de précocité selon la composante, Canada

Au niveau national, la composante de l'immigration était associée aux erreurs de précocité en valeurs absolues les plus faibles, la valeur de l'erreur étant proche de zéro pour mille pour l'ensemble des années à l'étude. À l'opposé, les entrants et les sortants interprovinciaux⁶ affichaient les erreurs de précocité en valeur absolue les plus élevées, la valeur de l'erreur atteignant respectivement 0,98 pour mille et 0,94 pour mille en 2018-2019 et en 2020-2021 (voir le tableau 3).

6. Au niveau national, le solde migratoire interprovincial est égal à zéro puisque la somme des entrants interprovinciaux est égale à la somme des sortants interprovinciaux.

Tableau explicatif 3

Erreurs de précocité annuelles les plus à jour des composantes, Canada, provinces et territoires

Année/Composante	Canada	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn	T.N.-O.	Nt
	pour mille													
Naissances														
2017-2018	0,24	0,67	0,96	0,39	0,20	0,00	0,27	0,05	0,40	0,79	-0,03	0,38	0,24	-0,21
2018-2019	0,25	0,14	0,58	0,53	0,25	0,00	0,36	0,50	0,65	0,42	-0,01	0,57	-0,04	0,37
2019-2020	0,09	0,03	0,06	0,22	0,11	-0,02	0,15	0,09	-0,01	0,28	-0,02	1,96	0,20	-0,77
2020-2021	-0,08	-0,30	-0,59	-0,02	-0,08	-0,02	-0,01	-0,93	-0,18	-0,08	-0,06	-0,55	-0,57	-1,73
Décès														
2017-2018	-0,11	0,08	-1,24	-0,39	-0,21	-0,05	-0,16	-0,05	0,06	-0,08	-0,05	-0,18	0,22	0,21
2018-2019	0,12	0,29	0,44	0,19	0,24	-0,07	0,21	0,32	0,12	0,28	-0,05	-0,72	0,53	-1,26
2019-2020	0,08	-0,11	-0,25	-0,13	0,46	0,00	0,21	-0,04	0,06	0,02	-0,05	-0,85	-0,13	0,03
2020-2021	0,00	0,04	-0,01	0,01	0,47	-0,06	0,00	0,26	-0,05	0,01	-0,08	-0,52	-0,53	-0,56
Immigration														
2019-2020	0,01	0,00	0,02	-0,01	0,00	0,00	0,01	0,04	-0,02	0,01	0,02	0,00	0,00	0,00
2020-2021	0,00	0,00	0,01	-0,02	0,00	0,00	0,00	0,01	-0,03	-0,01	0,00	0,00	0,00	0,00
2021-2022	-0,01	0,00	-0,02	-0,02	-0,01	0,00	-0,01	0,00	-0,01	0,00	0,00	-0,02	0,00	-0,02
2022-2023	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-0,01	-0,01	-0,01	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde de l'émigration														
2018-2019	0,36	0,33	0,25	-0,01	0,08	0,40	0,50	0,00	-0,24	0,12	0,47	0,37	1,62	0,68
2019-2020	-0,20	-0,03	0,17	0,29	0,30	0,08	-0,36	-0,43	-0,47	-0,50	-0,02	0,39	0,47	0,46
2020-2021	0,03	0,02	0,04	0,13	0,12	0,12	0,10	-0,43	-0,28	-0,22	0,05	-1,73	0,75	0,10
2021-2022	-0,18	0,23	-0,14	-0,10	-0,02	0,15	-0,31	-1,10	-0,22	-0,42	0,02	-0,05	0,18	0,37
Solde des résidents non permanents														
2017-2018	0,09	0,56	0,37	0,69	0,37	-0,50	0,65	0,69	0,42	-0,05	-0,87	-0,38	0,22	-0,05
2018-2019	0,07	0,30	-0,87	0,16	0,25	-0,47	0,69	0,73	0,30	-0,06	-0,93	-1,04	-0,80	0,10
2019-2020	0,05	0,12	0,24	-0,16	-0,01	-0,48	0,54	-0,13	0,09	-0,04	-0,29	-1,36	-0,29	-0,18
2020-2021	0,23	0,13	-0,40	0,27	-0,09	-0,15	0,54	-0,16	0,15	0,07	0,35	-1,00	-0,44	-0,18
Entrants interprovinciaux														
2019-2020	-0,17	0,51	-7,65	-1,37	-0,35	0,03	-0,36	-0,33	0,44	0,83	-0,56	-6,47	0,40	12,71
2020-2021	0,94	1,45	2,11	1,47	1,76	0,43	0,61	-2,33	1,39	1,98	2,24	-1,00	4,38	9,41
2021-2022	0,02	1,27	3,56	2,12	3,67	-0,13	-0,52	-2,31	0,79	2,68	-1,31	-4,03	2,09	16,51
2022-2023	0,14	0,53	0,31	1,39	3,17	-0,18	-0,39	-0,41	0,39	3,00	-1,15	0,64	8,13	17,23
Sortants interprovinciaux														
2019-2020	-0,17	-0,53	2,59	0,35	0,76	-0,34	-0,20	-0,04	0,30	-0,21	-0,30	0,07	3,50	7,67
2020-2021	0,94	0,95	3,53	0,40	2,66	0,26	0,53	2,66	3,29	2,52	0,51	4,87	6,23	16,23
2021-2022	0,02	-0,87	0,24	-0,24	0,26	-0,69	0,56	-0,31	-0,64	-0,92	0,64	4,35	3,90	7,76
2022-2023	0,14	1,51	-0,38	-0,10	0,87	-0,67	0,42	-0,18	0,16	-0,73	1,02	9,64	4,73	17,43
Solde de la migration interprovinciale														
2019-2020	...	1,04	-10,24	-1,72	-1,11	0,38	-0,17	-0,29	0,14	1,05	-0,25	-6,54	-3,10	5,04
2020-2021	...	0,49	-1,43	1,07	-0,90	0,17	0,09	-4,99	-1,90	-0,54	1,73	-5,87	-1,85	-6,82
2021-2022	...	2,13	3,32	2,36	3,41	0,56	-1,08	-2,00	1,43	3,61	-1,95	-8,38	-1,82	8,76
2022-2023	...	-0,97	0,69	1,50	2,30	0,49	-0,81	-0,23	0,23	3,73	-2,17	-9,00	3,41	-0,20

... n'ayant pas lieu de figurer

Source : Statistique Canada, Centre de démographie.

Pour la période à l'étude, les erreurs de précocité en valeurs absolues pour les naissances variaient de 0,08 pour mille en 2020-2021 à 0,25 pour mille en 2018-2019. Les erreurs de précocité pour les décès étaient positives pour trois des quatre années à l'étude. Seulement l'année 2017-2018 avait une erreur de précocité négative, à -0,11 pour mille, les autres années variant de 0,00 pour mille (2020-2021) à 0,12 pour mille (2018-2019).

Les erreurs de précocité pour le solde de l'émigration étaient généralement positives. Au cours des années considérées, l'erreur de précocité en valeurs absolues de l'émigration était à son niveau le plus bas en 2020-2021 (0,03 pour mille) et à son niveau le plus élevé en 2018-2019 (0,36 pour mille).

Pendant la période allant de 2017-2018 à 2020-2021, l'erreur de précocité du solde des résidents non permanents variait entre 0,05 pour mille en 2019-2020 et 0,23 pour mille en 2020-2021.

Erreur de précocité selon la composante, provinces et territoires

L'erreur de précocité est généralement sujette à une plus grande volatilité dans les provinces ou les territoires de petite taille, puisqu'il s'agit d'une erreur qui varie selon la taille de la population. Au niveau provincial et territorial, les erreurs de précocité en valeurs absolues pour les naissances variaient de près de zéro pour mille (au Québec de 2017-2018 à 2020-2021)⁷ à 1,96 pour mille (au Yukon en 2019-2020). Les erreurs de précocité pour les naissances étaient positives dans la majorité des provinces et des territoires entre 2017-2018 et 2019-2020. Cependant les erreurs étaient négatives dans toutes les juridictions en 2020-2021.

Pour les années à l'étude, l'erreur de précocité en valeur absolue la plus importante pour les décès s'est élevée à 1,26 pour mille (au Nunavut en 2018-2019).

Comparativement aux autres composantes démographiques, l'immigration présentait des erreurs de précocité peu élevées dans les provinces et les territoires. La valeur absolue la plus élevée de l'erreur était de 0,04 pour mille au Manitoba en 2019-2020. Les erreurs de précocité en valeurs absolues pour l'émigration oscillaient entre zéro pour mille (au Manitoba en 2018-2019) et 1,73 pour mille (au Yukon en 2020-2021).

Le solde des résidents non permanents affichait des erreurs de précocité en valeurs absolues inférieures ou égales à 1,36 pour mille pour les provinces et territoires au cours de la période allant de 2017-2018 à 2020-2021.

La plupart du temps, les erreurs de précocité pour les entrants et les sortants interprovinciaux étaient positives au cours des années considérées, ce qui indique que les estimations définitives étaient habituellement inférieures aux estimations provisoires. Les erreurs de précocité pour ces composantes étaient plus grandes pour les territoires que pour les provinces, principalement en raison de la population moins nombreuse des territoires.

À l'échelon provincial, l'erreur de précocité en valeur absolue la plus importante pour le solde migratoire interprovincial s'est élevée à 10,24 pour mille (à l'Île-du-Prince-Édouard en 2019-2020), et la plus faible était de 0,09 pour mille (en Ontario en 2020-2021). Au niveau des territoires, les erreurs de précocité pour le solde de la migration interprovinciale étaient comparativement plus élevées. Ces erreurs en valeurs absolues variaient de 0,20 pour mille au Nunavut en 2022-2023 à 9,00 pour mille au Yukon lors de la période 2022-2023.

Contribution des composantes à la somme des erreurs de précocité

Les estimations agrégées des erreurs de précocité peuvent produire un « effet de compensation », c'est-à-dire que les erreurs de précocité négatives associées à une composante pourraient neutraliser les erreurs positives associées à une autre composante. Il est possible d'analyser la contribution de chaque composante à la somme des erreurs de précocité sans effet de compensation en utilisant les valeurs absolues des erreurs de précocité. On calcule l'erreur de précocité absolue moyenne en pourcentage de la composante en divisant l'erreur absolue moyenne de la composante par la somme des erreurs et en exprimant le résultat en pourcentage. Dans le cas qui nous intéresse, l'erreur de précocité absolue moyenne selon la composante correspond à la moyenne des erreurs de précocité absolues pour la période allant de 2016-2017 à 2020-2021, soit la dernière période de 5 ans au cours de laquelle les erreurs de précocité annuelles de toutes les composantes sont disponibles.

Au niveau national, l'erreur de précocité absolue moyenne de la composante du solde de l'émigration⁸ est celle qui a le plus contribué à la somme des erreurs de précocité absolues moyennes (41,25 %), suivie des erreurs associées aux naissances (28,91 %), au solde des résidents non permanents (15,86 %) et aux décès (13,56 %). L'immigration (0,43 %) était la composante présentant la proportion la moins élevée (voir le tableau 4).

7. Comme nous l'avons mentionné dans la section de la méthodologie, les bureaux de la statistique du Québec, de la Colombie-Britannique et du Yukon fournissent leurs estimations les plus récentes des naissances et des décès à Statistique Canada. Ces chiffres servent à produire les estimations provisoires.

8. La somme des erreurs de précocité absolues moyennes pour le solde de l'émigration comprend les pourcentages d'erreur absolue moyenne pour l'émigration et l'émigration de retour.

Tableau explicatif 4**Part de l'erreur de précocité moyenne absolue des composantes, 2016-2017 à 2020-2021, Canada, provinces et territoires**

	Naissances	Décès	Immigration	Solde de l'émigration ¹	Solde des résidents non permanents	Solde de la migration interprovinciale
	pourcentage					
Canada	28,91	13,56	0,43	41,25	15,86	0,00
Terre-Neuve-et-Labrador	9,51	6,19	0,24	7,46	12,84	63,75
Île-du-Prince-Édouard	7,53	7,55	0,40	4,00	7,29	73,22
Nouvelle-Écosse	12,80	9,02	0,48	8,70	15,88	53,12
Nouveau-Brunswick	7,59	15,89	0,21	8,54	10,56	57,22
Québec	1,01	5,56	0,18	26,48	41,13	25,64
Ontario	13,19	9,48	0,29	22,88	31,30	22,87
Manitoba	12,94	5,27	0,97	8,27	13,23	59,31
Saskatchewan	18,44	6,60	0,71	17,99	20,00	36,25
Alberta	22,20	6,01	0,26	17,36	7,82	46,35
Colombie-Britannique	1,63	2,63	0,34	9,83	35,67	49,91
Yukon	6,72	3,91	0,04	9,29	7,11	72,93
Territoires du Nord-Ouest	6,39	4,89	0,11	9,21	5,35	74,05
Nunavut	10,00	8,23	0,00	8,34	1,44	71,98

1. Le solde de l'émigration comprend l'émigration et l'émigration de retour.

Source : Statistique Canada, Centre de démographie.

Au niveau provincial et territorial, la contribution des différentes composantes à la somme des erreurs de précocité absolues moyennes n'était pas uniforme d'un bout à l'autre du pays. Le solde migratoire interprovincial est la composante qui a eu l'incidence la plus marquée sur la somme des erreurs de précocité absolues moyennes dans onze des treize provinces et territoires, sa contribution pour ces onze juridictions variant de 36,25 % en Saskatchewan à 74,05 % dans les Territoires du Nord-Ouest. Au Québec (41,13 %) et en Ontario (31,30 %), c'est le solde des résidents non permanents qui expliquait la plus grande part de l'erreur de précocité (voir le tableau 4).

D'autre part, l'immigration a eu le moins d'incidence sur la somme des erreurs de précocité absolues moyennes dans toutes les provinces et tous les territoires, se situant entre près de zéro pour mille au Nunavut et 0,97 % au Manitoba.

En ce moment, cette mesure de qualité n'est pas disponible pour les estimations selon l'âge et le genre.

B. Erreur en fin de période

L'erreur en fin de période permet de mesurer l'exactitude des estimations postcensitaires. Elle est définie comme la différence entre l'estimation postcensitaire définitive, au jour du recensement, et l'estimation de la population du recensement rajustée pour le sous dénombrement net du recensement (SDNR)¹. Une erreur en fin de période positive signifie que les estimations démographiques postcensitaires ont surestimé la population.

L'erreur en fin de période provient de trois sources : les erreurs principalement dues à l'échantillonnage dans la mesure de la couverture du recensement de départ (2016) et du recensement de fin de période (2021) ainsi que les erreurs relatives aux composantes de l'accroissement démographique pendant la période intercensitaire. Pour chaque période intercensitaire quinquennale, l'erreur en fin de période ne peut être calculée qu'au moment de la diffusion des données du recensement et des estimations du SDNR¹. Elle est calculée pour la population totale de chaque province et territoire ainsi que selon l'âge et le genre. Pour le moment, seule l'erreur de la population totale par province et territoire est disponible.

Le tableau explicatif 5 présente les estimations démographiques postcensitaires au 11 mai 2021, les chiffres censitaires rajustés pour le SDNR¹ et les erreurs en fin de période pour le Canada, les provinces et les territoires pour les recensements de 2001 à 2021.

À l'échelle canadienne, l'erreur en fin de période était estimée à -41 269 ou -0,11 % en 2021. Il s'agit d'une baisse par rapport à l'erreur de 2016 (+0,33 %).

Les estimations démographiques ont sous-estimé la population de six provinces, un territoire et de l'ensemble du pays. Cinq juridictions ont enregistré des erreurs en fin de période supérieures à 1 % ou inférieures à -1 %. De ces endroits, seule la population estimée des Territoires du Nord-Ouest différait de celle du recensement rajusté de plus de 2 % (+2,57 %). En 2016, cinq provinces et un territoire affichaient des erreurs en fin de période supérieures à 1 % ou inférieures à -1 %.

En considérant la variance du SDNR, il est possible d'identifier les erreurs en fin de période qui sont statistiquement significatives. Le tableau explicatif 5 présente les résultats de cette analyse.

L'erreur en fin de période est statistiquement significative pour cinq provinces et un territoire. Ceci signifie que les estimations démographiques ont significativement surestimé ou sous-estimé la population de ces endroits. Comme il a été mentionné précédemment, ces résultats proviennent à la fois de la variabilité de la mesure de l'erreur nette de couverture et des erreurs des composantes de l'accroissement démographique. Parmi ces dernières, la migration interprovinciale et l'émigration sont les composantes les plus associées à l'erreur en fin de période.

Tableau explicatif 5
Erreur en fin de période des estimations de la population, Canada, provinces et territoires, 2001 à 2021

Géographie	Estimations postcensitaires à la date du recensement	Recensement rajusté pour le SDNR ¹	Erreur en fin de période		Erreur-type du SDNR ²	Valeur t ³
	A	B	C=A-B	D=C/B*100	E	F=C/E
	nombre			pourcentage	nombre	
2021						
Canada	38 151 431	38 192 700	-41 269	-0,11	38 241	-1,08
Terre-Neuve-et-Labrador	520 244	526 784	-6 540	-1,24	1 829	-3,58
Île-du-Prince-Édouard	163 796	161 232	2 564	1,59	995	2,58
Nouvelle-Écosse	987 291	997 235	-9 944	-1,00	3 452	-2,88
Nouveau-Brunswick	788 917	789 234	-317	-0,04	2 731	-0,12
Québec	8 597 350	8 563 460	33 890	0,40	16 829	2,01
Ontario	14 784 027	14 828 005	-43 978	-0,30	28 636	-1,54
Manitoba	1 387 415	1 390 499	-3 084	-0,22	5 145	-0,60
Saskatchewan	1 179 830	1 167 428	12 402	1,06	4 464	2,78
Alberta	4 428 921	4 426 908	2 013	0,05	12 527	0,16
Colombie-Britannique	5 185 199	5 214 571	-29 372	-0,56	16 069	-1,83
Yukon	42 849	42 699	150	0,35	174	0,86
Territoires du Nord-Ouest	45 805	44 659	1 146	2,57	228	5,03
Nunavut	39 787	39 986	-199	-0,50	250	-0,80
2016						
Canada	36 149 289	36 029 245	120 044	0,33	43 844	2,74
Terre-Neuve-et-Labrador	530 587	529 490	1 097	0,21	2 015	0,54
Île-du-Prince-Édouard	149 277	146 371	2 906	1,99	870	3,34
Nouvelle-Écosse	948 802	941 407	7 395	0,79	3 042	2,43
Nouveau-Brunswick	756 844	762 836	-5 992	-0,79	2 777	-2,16
Québec	8 300 572	8 211 537	89 035	1,08	20 613	4,32
Ontario	13 910 005	13 841 676	68 329	0,49	33 316	2,05
Manitoba	1 315 618	1 310 260	5 358	0,41	4 829	1,11
Saskatchewan	1 145 688	1 133 196	12 492	1,10	4 651	2,69
Alberta	4 231 077	4 187 186	43 891	1,05	13 530	3,24
Colombie-Britannique	4 741 243	4 845 444	-104 201	-2,15	16 561	-6,29
Yukon	37 853	38 244	-391	-1,02	191	-2,05
Territoires du Nord-Ouest	44 678	44 725	-47	-0,11	257	-0,18
Nunavut	37 045	36 873	172	0,47	229	0,75

Tableau explicatif 5

Erreur en fin de période des estimations de la population, Canada, provinces et territoires, 2001 à 2021

Géographie	Estimations postcensitaires à la date du recensement	Recensement rajusté pour le SDNR ¹	Erreur en fin de période		Erreur-type du SDNR ²	Valeur t ³
	A	B	C=A-B	D=C/B*100	E	F=C/E
	nombre			pourcentage	nombre	
2011						
Canada	34 431 763	34 273 205	158 558	0,46	57 546	2,76
Terre-Neuve-et-Labrador	513 607	524 728	-11 121	-2,12	2 912	-3,82
Île-du-Prince-Édouard	145 686	143 590	2 096	1,46	923	2,27
Nouvelle-Écosse	948 713	943 638	5 075	0,54	5 346	0,95
Nouveau-Brunswick	756 533	755 101	1 432	0,19	3 335	0,43
Québec	7 969 916	7 993 123	-23 207	-0,29	23 660	-0,98
Ontario	13 357 838	13 236 621	121 217	0,92	44 121	2,75
Manitoba	1 252 038	1 230 574	21 464	1,74	6 104	3,52
Saskatchewan	1 055 950	1 063 729	-7 779	-0,73	6 306	-1,23
Alberta	3 774 590	3 777 935	-3 345	-0,09	18 046	-0,19
Colombie-Britannique	4 543 776	4 491 451	52 325	1,16	19 494	2,68
Yukon	35 356	35 253	103	0,29	303	0,34
Territoires du Nord-Ouest	44 197	43 439	758	1,74	323	2,35
Nunavut	33 563	34 023	-460	-1,35	608	-0,76
2006						
Canada	32 561 079	32 521 670	39 409	0,12	53 926	0,73
Terre-Neuve-et-Labrador	508 694	510 515	-1 821	-0,36	2 710	-0,67
Île-du-Prince-Édouard	137 723	137 754	-31	-0,02	701	-0,04
Nouvelle-Écosse	934 023	938 020	-3 997	-0,43	4 885	-0,82
Nouveau-Brunswick	748 729	746 056	2 673	0,36	3 105	0,86
Québec	7 643 258	7 623 482	19 776	0,26	24 077	0,82
Ontario	12 666 029	12 641 497	24 532	0,19	41 363	0,59
Manitoba	1 176 754	1 182 731	-5 977	-0,51	6 469	-0,92
Saskatchewan	987 799	991 490	-3 691	-0,37	4 805	-0,77
Alberta	3 358 106	3 408 975	-50 869	-1,49	16 091	-3,16
Colombie-Britannique	4 296 271	4 235 151	61 120	1,44	16 591	3,68
Yukon	31 150	32 177	-1 027	-3,19	194	-5,29
Territoires du Nord-Ouest	42 227	43 084	-857	-1,99	236	-3,63
Nunavut	30 316	30 738	-422	-1,37	176	-2,40
2001						
Canada	31 016 117	30 966 063	50 054	0,16	44 749	1,12
Terre-Neuve-et-Labrador	533 707	522 331	11 376	2,18	1 782	6,38
Île-du-Prince-Édouard	138 098	136 619	1 479	1,08	775	1,91
Nouvelle-Écosse	941 548	932 528	9 020	0,97	4 170	2,16
Nouveau-Brunswick	754 177	749 593	4 584	0,61	3 555	1,29
Québec	7 390 018	7 390 359	-341	0,00	21 033	-0,02
Ontario	11 873 903	11 862 355	11 548	0,10	33 472	0,35
Manitoba	1 149 562	1 150 596	-1 034	-0,09	5 423	-0,19
Saskatchewan	1 016 758	1 000 745	16 013	1,60	4 333	3,70
Alberta	3 051 252	3 049 641	1 611	0,05	11 308	0,14
Colombie-Britannique	4 068 158	4 072 543	-4 385	-0,11	15 598	-0,28
Yukon	29 735	30 097	-362	-1,20	372	-0,97
Territoires du Nord-Ouest	41 151	40 655	496	1,22	362	1,37
Nunavut	28 050	28 001	49	0,17	411	0,12

1. Le sous-dénombrement net du recensement inclut les réserves et établissements partiellement dénombrés.

2. L'erreur-type du sous-dénombrement net du recensement exclut les réserves et établissements partiellement dénombrés.

3. Une erreur en fin de période dont la valeur t est supérieure à 1,96 ou inférieure à -1,96 est statistiquement significative au niveau de confiance de 95 %.

Source : Statistique Canada, Centre de démographie.

L'erreur en fin de période est calculée pour la population totale ainsi que selon l'âge et le genre.

Tableau explicatif 6**Erreur en fin de période des estimations de la population selon le groupe d'âge et le genre, 2021, Canada**

	Total - Genre		Hommes+		Femmes+	
	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage
Tous âges	-41 269	-0,11	-65 227	-0,34	23 958	0,12
0 à 4 ans	-14 297	-0,75	-5 806	-0,60	-8 491	-0,91
5 à 9 ans	-28 133	-1,36	-17 558	-1,65	-10 575	-1,05
10 à 14 ans	-23 858	-1,13	-23 494	-2,16	-364	-0,04
15 à 19 ans	-190	-0,01	-8 485	-0,80	8 295	0,83
20 à 24 ans	46 224	1,92	29 691	2,37	16 533	1,43
25 à 29 ans	-37 936	-1,42	-23 304	-1,68	-14 632	-1,14
30 à 34 ans	-10 011	-0,37	-5 771	-0,42	-4 240	-0,32
35 à 39 ans	10 315	0,39	514	0,04	9 801	0,75
40 à 44 ans	-5 926	-0,24	-15 377	-1,23	9 451	0,76
45 à 49 ans	-3 754	-0,16	-4 952	-0,42	1 198	0,10
50 à 54 ans	-1 582	-0,07	2 742	0,23	-4 324	-0,35
55 à 59 ans	1 108	0,04	-2 522	-0,19	3 630	0,27
60 à 64 ans	-12 744	-0,49	-9 718	-0,76	-3 026	-0,23
65 à 69 ans	5 458	0,25	1 283	0,12	4 175	0,37
70 à 74 ans	-116	-0,01	-2 916	-0,33	2 800	0,29
75 à 79 ans	13 455	1,07	4 337	0,73	9 118	1,37
80 à 84 ans	699	0,08	2 598	0,70	-1 899	-0,41
85 à 89 ans	6 463	1,24	5 643	2,70	820	0,26
90 à 94 ans	3 613	1,42	4 188	4,95	-575	-0,34
95 à 99 ans	6 977	9,79	2 761	15,71	4 216	7,86
100 ans et plus	2 966	28,48	919	50,89	2 047	23,77

Source : Statistique Canada, Centre de démographie.

Appendice A – Lexique

Accroissement démographique ou accroissement total

Variation de l'effectif d'une population entre deux dates. On peut également l'obtenir en faisant la somme de l'**accroissement naturel**, du **solde de la migration totale** et, s'il y a lieu, ajouter l'**écart résiduel**. Il peut être positif ou négatif.

Accroissement naturel

Variation de l'effectif d'une population entre deux dates résultant de la différence entre le nombre des naissances et celui des décès.

Âge

Âge au 1^{er} juillet.

Âge médian

L'âge médian est l'âge « x » tel qu'il divise une population en deux groupes d'effectifs égaux, l'un composé uniquement des individus d'âge supérieur à « x », l'autre des individus d'âge inférieur à « x ».

Âge moyen

L'âge moyen d'une population est la moyenne des âges de ses membres.

Année

À moins d'indication contraire, le terme « année » désigne la période qui s'étend du 1^{er} juillet d'une année au 30 juin de l'année suivante.

Cohorte

Ensemble des personnes touchées par un phénomène démographique particulier pour une année donnée. La cohorte, dans le cas des naissances, porte le nom de génération.

Composantes de l'accroissement démographique

Ensemble des événements démographiques (naissances, décès et migrations) qui influent sur la taille ou sur la composition selon l'âge et le genre de la population.

Coefficient de Sprague

Série de facteurs qui, multipliés à des effectifs distribués par groupes d'âges multiples, permettent d'obtenir une distribution des mêmes effectifs selon l'année d'âge.

Couverture du recensement

Sous-dénombrement net du recensement : Différence entre le sous-dénombrement et le surdénombrement.

Sous-dénombrement : Nombre de personnes qui étaient ciblées par le recensement mais qui n'ont pas été recensées.

Surdénombrement : Nombre de personnes qui n'auraient pas dû être recensées ou qui l'ont été plus d'une fois.

Écart résiduel

Différence entre l'**accroissement démographique** calculé à partir des **estimations intercensitaires** de la population entre deux dates et celui obtenu par la somme des composantes pour la même période. Cet écart résulte de la répartition de l'**erreur en fin de période** (selon le nombre de jours) sur les mois de la période quinquennale concernée.

Émigrant

Citoyen canadien ou **immigrant** ayant quitté le Canada pour s'établir dans un autre pays, ce qui signifie un changement du lieu de résidence habituel. L'émigration peut être de long ou de court terme.

Émigrant de court terme

Citoyen canadien ou **immigrant** ayant quitté le pays pour établir une résidence de court terme dans un autre pays.

Émigrant de court terme de retour

Citoyen canadien ou **immigrant** reçu ayant préalablement émigré du Canada sur un horizon de court terme et qui revient s'établir au pays.

Émigrant de long terme

Citoyen canadien ou **immigrant** ayant quitté le pays pour établir une résidence de long terme dans un autre pays.

Émigrant de long terme de retour

Citoyen canadien ou **immigrant** ayant préalablement émigré du Canada sur un horizon de long terme et qui revient s'établir au pays.

Émigrant de retour

Citoyen canadien ou **immigrant** ayant préalablement émigré du Canada et qui revient s'établir au pays. L'émigration de retour peut être de long ou de court terme.

Erreur absolue moyenne en fin de période

Moyenne des valeurs absolues des écarts relatifs entre l'**estimation postcensitaire** à la date du recensement et le résultat du **recensement rajusté pour le sous-dénombrement net**.

Erreur de précocité

Différence entre l'estimation provisoire et l'estimation définitive divisée par la population postcensitaire de la région géographique en cause. L'erreur de précocité peut se calculer tant pour les estimations de la population que celles des composantes de l'accroissement démographique.

Erreur en fin de période

Différence entre l'**estimation postcensitaire** à la date du recensement et le résultat du recensement rajusté pour le **sous-dénombrement net du recensement** (incluant le rajustement pour les réserves et les établissements partiellement dénombrés).

Estimation de la population

Postcensitaire : Estimation de l'effectif de la population obtenue en utilisant les résultats du dernier recensement disponible rajustés pour le **sous-dénombrement net du recensement** (incluant le rajustement pour les réserves et les établissements partiellement dénombrés) et l'estimation de l'**accroissement démographique** survenu depuis la date de ce dernier recensement. Cette estimation peut être provisoire, mise à jour ou définitive.

Intercensitaire : Estimation de l'effectif de la population obtenue en utilisant les **estimations postcensitaires** et les résultats rajustés pour le **sous-dénombrement net du recensement** (incluant le rajustement pour les réserves et les établissements partiellement dénombrés) des deux recensements encadrant l'année considérée.

Femmes+

La catégorie de genre « femmes+ » comprend les femmes (et/ou les filles), de même que certaines personnes non binaires.

Génération

Ensemble des personnes nées au cours d'une période donnée. La génération 2006 désigne l'ensemble des personnes nées en 2006.

Genre

Genre réfère à l'identité personnelle et sociale d'un individu en tant qu'homme, femme ou personne non binaire (une personne qui n'est pas exclusivement homme ni femme).

Le genre comprend les concepts suivants :

- l'identité de genre correspond au genre qu'une personne ressent intimement et individuellement;
- l'expression de genre désigne la manière dont une personne présente son genre à travers son langage corporel, des choix esthétiques ou des accessoires (p. ex. vêtements, coiffure et maquillage) qui peuvent avoir été traditionnellement associés à un genre particulier, et ce, sans égard à son identité de genre.

Le genre d'une personne peut différer de son sexe à la naissance et de la mention qui figure sur ses pièces d'identité ou documents juridiques actuels tels que son certificat de naissance, son passeport ou son permis de conduire. Le genre d'une personne peut changer au fil du temps.

Certaines personnes peuvent ne pas s'identifier à un genre en particulier.

Hommes+

La catégorie de genre « hommes+ » comprend les hommes (et/ou les garçons), de même que certaines personnes non binaires.

Immigrant

Un immigrant désigne une personne qui est un résident permanent ou un immigrant reçu. Il s'agit d'une personne à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada en permanence. Les personnes nées à l'étranger d'un parent canadien ne sont pas des immigrantes et sont plutôt incluses dans la composante des émigrants de retour.

Pour le Programme des estimations démographiques de Statistique Canada, les termes « **immigrant** », « immigrant reçu » et « résident permanent » font référence au même concept.

Migration internationale

La migration internationale représente l'ensemble des déplacements de la population entre le Canada et l'étranger, accompagnés d'un changement de lieu habituel de résidence. On distingue à cet égard les **immigrants**, les **émigrants**, les **émigrants de retour** ainsi que le **solde des résidents non permanents**.

Migration interprovinciale

La migration interprovinciale représente l'ensemble des déplacements des personnes d'une province ou d'un territoire vers un autre, accompagnés d'un changement de lieu habituel de résidence. Un individu qui effectue un tel déplacement sera un **sortant** pour sa province ou territoire d'origine et un **entrant** pour sa province ou territoire de destination.

Population

La population estimée répond à la même définition que celle du recensement. Il s'agit donc du nombre de Canadiens qui ont leur lieu habituel de résidence dans la région considérée, sans égard au lieu où ils se trouvaient le jour du recensement. Sont également comptés les Canadiens séjournant dans un logement de la région en cause le jour du recensement et n'ayant pas de lieu habituel de résidence ailleurs au Canada, de même que ceux qui sont considérés comme des **résidents non permanents**.

Rapport de dépendance démographique

La somme des populations âgées de **0 à 14 ans** et de **65 ans et plus** que l'on rapporte sur la population âgée de **15 à 64 ans**.

Rapport de masculinité

Rapport du nombre d'hommes+ au nombre de femmes+. On exprime généralement ce rapport comme un indice, où le nombre de femmes+ sert de base 100.

Réserves et établissements partiellement dénombrés

Réserves et établissements pour lesquels le dénombrement des logements n'a pas été autorisé ou n'a pas pu être complété pour diverses raisons, y compris les évacuations en raison des feux de forêt ou les restrictions d'accès liées à la pandémie de COVID-19.

Résident non permanent

Un résident non permanent désigne une personne d'un autre pays dont le lieu de résidence habituel est le Canada et qui est titulaire d'un permis de travail ou d'un permis d'études ou qui a demandé le statut de réfugié (demandeurs d'asile, personnes protégées et groupes apparentés).

Les membres de la famille vivant avec des titulaires de permis de travail ou d'études sont également inclus, sauf si ces membres de la famille sont déjà citoyens canadiens, immigrants reçus (ou résidents permanents) ou **résidents non permanents** eux-mêmes.

Pour le Programme des estimations démographiques de Statistique Canada, les termes « **résident non permanent** » et « immigrant temporaire » font référence au même concept.

Résidents non permanents, entrants

Nombre de personnes entrant au Canada pour travailler, étudier ou demander l'asile avec les membres de leur famille qui ne sont ni citoyens canadiens ou **immigrants** reçus (résidents permanents).

Résidents non permanents, sortants

Nombre de titulaires de permis de travail et d'études qui quittent le Canada, ainsi que les membres de leur famille qui ne sont pas citoyens canadiens ou **immigrants** reçus (résidents permanents).

Ce nombre comprend également les titulaires de permis et les demandeurs d'asile, personnes protégées et groupes apparentés qui séjournent au Canada et qui ont obtenu le statut de résident permanent. Dans ce cas, ces personnes seront ajoutées à la composante des immigrants.

Les demandeurs d'asile et groupes apparentés qui ont été déportés sont comptés comme sortants.

Sexe à la naissance

Le sexe à la naissance réfère au sexe assigné à la naissance. Le sexe à la naissance d'une personne est habituellement assigné en fonction de son système reproducteur et d'autres caractéristiques physiques.

Le sexe à la naissance peut également être compris comme étant le sexe enregistré à la naissance (p. ex. ce qui est enregistré sur le certificat de naissance).

Solde de la migration internationale

Le solde de la migration internationale est obtenu selon la formule suivante : **Immigrants + Solde des résidents non permanents - Solde de l'émigration**.

Solde de la migration interprovinciale

Le solde de la migration interprovinciale représente la différence entre les **entrants** et les **sortants** pour une province ou un territoire donné.

Solde de la migration totale

Somme des **soldes de la migration internationale** et **interprovinciale**.

Solde de l'émigration

Le solde de l'émigration est obtenu selon la formule suivante : **Émigrants - Émigrants de retour**. Pour les estimations de 1991 à juin 2016, le solde de l'émigration est obtenu selon la formule suivante : **(Émigrants + Solde de l'émigration temporaire) - Émigrants de retour**.

Solde de l'émigration temporaire

Pour les estimations démographiques de 1991 à juin 2016, le solde de l'émigration temporaire représente la variation des effectifs d'émigrants temporaires entre deux dates. L'émigration temporaire concerne les citoyens canadiens ou **immigrants** vivant temporairement à l'étranger et ne possédant plus de lieu habituel de résidence au Canada. Depuis juillet 2016, le solde de l'émigration temporaire est réparti dans les composantes des émigrants et des émigrants de retour.

Solde des résidents non permanents

Le solde des résidents non permanents est la différence entre les **résidents non permanents entrants** et **sortants** au Canada entre deux dates pour une province ou un territoire donné.

Statistiques de l'état civil

Les statistiques de l'état civil couvrent l'ensemble des événements démographiques (naissances, décès, mariages et divorces) pour lesquels il existe une obligation légale d'aviser le bureau du registraire de la province ou du territoire.

Taux

Rapport du nombre d'événements estimés de l'année (t, t+1) à la moyenne des populations de début et de fin de période. À cet égard, on retrouve les taux de natalité, de mortalité, d'immigration, etc. Les taux sont généralement exprimés en pour 1 000.

Taux d'accroissement démographique ou d'accroissement total : Rapport de l'accroissement de la **population** entre l'année t et t+1 à la **population** moyenne de ces deux années. Ce taux est généralement exprimé en pour 1 000.

Taux de sous-dénombrement net du recensement de la population : Différence entre le **taux de sous-dénombrement** et le **taux de surdénombrement**.

Taux de sous-dénombrement de la population : Rapport du nombre estimé de personnes qui n'ont pas été recensées (mais qui étaient visées par le recensement) à celui de l'ensemble des personnes visées par le recensement. Ce taux est généralement exprimé en pourcentage.

Taux de surdénombrement de la population : Rapport du nombre de personnes qui n'auraient pas dû être recensées ou qui l'ont été plus d'une fois au nombre total des personnes visées par le recensement. Ce taux est généralement exprimé en pourcentage.

Type de résident non permanent

Désigne la catégorie pour laquelle un **résident non permanent** a été autorisé à entrer au Canada afin d'y résider temporairement. Cette catégorie est définie selon le(s) type(s) de permis et/ou demande d'asile valide(s) à une date donnée. Les types de **résidents non permanents** sont mutuellement exclusifs et sont dérivés dans l'ordre de classification suivant :

1. **demandeurs d'asile, personnes protégées et groupes apparentés ;**
2. **titulaires de permis et membres de leur famille.**

Par conséquent, il n'y a pas de demandeurs d'asile, personnes protégées et groupes apparentés parmi les **titulaires de permis et membres de leur famille**.

Demandeurs d'asile, personnes protégées et groupes apparentés

Les demandeurs d'asile, les personnes protégées et les groupes apparentés comprennent les groupes suivants :

- **Les demandeurs d'asile** sont des étrangers qui ont présenté une demande de statut de réfugié lors de leur séjour temporaire au Canada et dont la demande est en attente d'une décision ;
- **Les personnes protégées** sont des personnes qui ont présenté une demande d'asile au Canada et ont reçu une décision positive. Pour les estimations démographiques, les personnes protégées quittent cette population si elles obtiennent la résidence permanente ;
- **Les groupes apparentés** comprennent les personnes qui ont reçu une décision négative, ou qui ont retiré ou abandonné leur demande et n'ont pas encore régularisé leur statut ou quitté le Canada.

Ce type inclut les sous-groupes suivants :

Demandeurs d'asile, personnes protégées et groupes apparentés avec permis de travail seulement

Demandeurs d'asile, personnes protégées et groupes apparentés qui détiennent un permis de travail seulement. Un permis de travail est un document délivré par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada qui autorise une personne à travailler au Canada de façon temporaire.

Demandeurs d'asile, personnes protégées et groupes apparentés avec permis d'études seulement

Demandeurs d'asile, personnes protégées et groupes apparentés qui détiennent un permis d'études seulement. Un permis d'études est un document délivré par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada qui autorise une personne à étudier dans un établissement d'enseignement désigné au Canada.

Demandeurs d'asile, personnes protégées et groupes apparentés avec permis de travail et d'études

Demandeurs d'asile, personnes protégées et groupes apparentés qui détiennent un permis de travail et un permis d'études simultanément.

Demandeurs d'asile, personnes protégées et groupes apparentés non titulaires de permis de travail ou d'études

Demandeurs d'asile, personnes protégées et groupes apparentés qui ne détiennent ni un permis de travail, ni un permis d'études en supplément à leur demande d'asile.

Titulaires de permis et membres de leur famille

Les titulaires de permis et membres de leur famille sont des **résidents non permanents** qui ne sont pas demandeurs d'asile, personnes protégées et groupes apparentés, mais qui détiennent un permis (de travail, d'études ou de séjour temporaire). Cette classification comprend également les membres de leur famille qui ne sont pas déjà citoyens canadiens, **immigrants** reçus (résidents permanents) ou **résidents non permanents** eux-mêmes. Ce type inclut les groupes suivants :

Titulaires de permis de travail seulement

Résidents non permanents qui détiennent un permis de travail seulement. Un permis de travail est un document délivré par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada qui autorise une personne à travailler au Canada de façon temporaire. Ce sous-type n'inclut pas les membres de la famille.

Titulaires de permis d'études seulement

Résidents non permanents qui détiennent un permis d'études seulement. Un permis d'études est un document délivré par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada qui autorise une personne à étudier dans un établissement d'enseignement désigné au Canada. Ce sous-type n'inclut pas les membres de la famille.

Titulaires de permis de travail et d'études

Résidents non permanents qui détiennent un permis de travail et un permis d'études simultanément. Ce sous-type n'inclut pas les membres de la famille.

Autres

« Autres » fait principalement référence aux membres de la famille vivant avec les titulaires de permis, sauf si ces membres de la famille sont déjà citoyens canadiens, **immigrants** reçus (résidents permanents) ou **résidents non permanents** eux-mêmes. Ce type de **résident non permanent** fait également référence aux titulaires d'autres permis (par exemple, les permis de séjour temporaire, auparavant appelés « permis ministériels »).

Vieillesse démographique

Accroissement de la **proportion des personnes âgées** au sein d'une population.

Appendice B – Sources et commentaires

Population de départ

Recensement de la population du 11 mai 2021 rajusté pour le sous-dénombrement net du recensement (incluant le rajustement pour les réserves et établissements partiellement dénombrés).

Recensement de 2021 : Statistique Canada, Recensement du Canada, 2021, [Tableau : 98-10-0001-01](#).

Sous-dénombrement net du recensement : Voir Le Quotidien du 27 septembre 2023.

Réserves et établissements partiellement dénombrés : Voir Le Quotidien du 27 septembre 2023.

Naissances et décès

Statistique Canada, Centre de données sur la santé de la population.

Statistique Canada, Centre de démographie, n° 91-215-X au catalogue, annuel.

Naissances

Taux de fécondité de 2023 calculés à partir des comptes provisoires de naissances selon le groupe d'âge de la mère du Centre de données sur la santé de la population appliqués aux estimations de la population des femmes+ selon le groupe d'âge en début de trimestre. Pour le Québec, la Colombie-Britannique et le Yukon, les naissances ont été fournies par leur agence statistique respective.

Note : Les naissances fournies par le Centre de données sur la santé de la population étaient incomplètes pour la Nouvelle-Écosse pour les mois d'août à décembre 2021 et pour le Manitoba pour toute l'année 2021 et 2022. Dans ces cas, le nombre de naissances a été remplacé par des estimations fondées sur les taux de fécondité de 2020. La répartition des naissances selon le genre au Manitoba pour 2021 et 2022 a été basée sur les distributions des naissances selon le genre au Manitoba de 2017-2018 à 2019-2020.

Décès

Taux de mortalité de 2022 calculés à partir des comptes provisoires de décès selon le groupe d'âge et genre du Centre de données sur la santé de la population appliqués aux estimations de la population selon le groupe d'âge et genre en début de trimestre. Pour le Québec, la Colombie-Britannique et le Yukon, les décès ont été fournis par leur agence statistique respective.

Immigrants

Estimations produites par le Centre de démographie en utilisant le fichier des immigrants d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) reçu le 20 août 2024.

Pour des raisons méthodologiques, les estimations totales d'immigrants par province et territoire publiées par le Programme des estimations démographiques peuvent différer de celles publiées par IRCC. En cas de divergence entre les deux sources, les nombres officiels d'immigrants restent ceux publiés par IRCC.

Résidents non permanents

Estimations produites par le Centre de démographie en utilisant les fichiers d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) reçus le 20 août 2024 :

- fichier des immigrants ;
- fichier des demandes d'asile ;
- fichier des renvois ;
- fichiers de permis (de travail, d'études et de séjour temporaire) ;
- fichier d'adresses de correspondances.

D'autres ajustements méthodologiques, notamment tirés de l'appariement entre les recensements et les données d'IRCC, sont ensuite appliqués.

Depuis le 17 mars 2022, les personnes titulaires de l'Autorisation de voyage d'urgence Canada-Ukraine (AVUCU) et étant en sol canadien sont incluses.

Émigrants

Pour les émigrants de long terme, données produites par le Centre de démographie en utilisant les :

- données du programme de l'Allocation canadienne pour enfants (ACE) de l'Agence du revenu du Canada (ARC). La dernière année utilisée est 2021-2022;
- données fiscales calculées à partir du fichier FFT1 fourni par le Centre de la statistique du revenu et du bien-être socioéconomique de Statistique Canada. La dernière année utilisée est 2021-2022;
- données américaines du « U.S. Department of Homeland Security, Office of Immigration Statistics ». La dernière année utilisée est 2021-2022;
- données sur le nombre d'émigrants adultes et enfants tirées du fichier FFT1 pour la distribution provinciale des adultes. La dernière année utilisée est 2021-2022.

Pour les estimations subséquentes à 2021-2022, on a :

- calculé le quotient d'émigration de 2021-2022 pour le Canada;
- appliqué ce quotient à la population du Canada au 1^{er} juillet du début de la période à estimer;
- réparti le nombre d'émigrants du Canada par province et territoire selon la distribution provinciale de 2021-2022;
- réparti ces données par mois selon la saisonnalité de l'émigration de la province ou du territoire de l'année 2021-2022.

Pour les émigrants de court terme, pour la période intercensitaire, les données sont produites par le Centre de démographie en utilisant les :

- données tirées des fichiers de l'Étude sur le sous-dénombrement du Recensement (ESoR) de 2021.

Pour les estimations postcensitaires, on a :

- calculé le quotient de l'émigration de court terme de 2020-2021 pour le Canada;
- appliqué ce quotient à la population du Canada au 1^{er} juillet du début de la période à estimer;
- réparti par province et territoire et par mois les émigrants de court terme estimés selon la distribution des émigrants de long terme.

Finalement, le nombre d'émigrants est calculé en additionnant les émigrants de long et de court terme.

Émigrants de retour

Pour les émigrants de long terme de retour, données produites par le Centre de démographie en utilisant les :

- données du programme de l'Allocation canadienne pour enfants (ACE) de l'Agence du revenu du Canada (ARC). La dernière année utilisée est 2021-2022;
- Recensement de 2021 – Mobilité 1 an.

Pour les estimations subséquentes à 2021-2022, on a :

- calculé le quotient d'émigration de retour de 2021-2022 pour le Canada;
- appliqué ce quotient à la population du Canada au 1^{er} juillet du début de la période à estimer;
- réparti le nombre d'émigrants de retour du Canada par province et territoire selon la distribution provinciale de 2021-2022;
- réparti ces données par mois selon la saisonnalité de l'émigration de retour de la province ou du territoire de l'année 2021-2022.

Pour les émigrants de court terme de retour, pour la période intercensitaire, les données sont produites par le Centre de démographie en utilisant les :

- Recensement de 2021 – Question sur le lieu de résidence 5 ans auparavant;
- estimations des émigrants de long terme de retour pour la période intercensitaire 2016 à 2021.
- réparti par province et territoire et mensuellement les émigrants de court terme de retour estimés selon la distribution des émigrants de court terme.

Pour les estimations postcensitaires, on a :

- calculé le quotient de l'émigration de court terme de retour de 2020-2021 pour le Canada;
- appliqué ce quotient à la population du Canada au 1^{er} juillet du début de la période à estimer;
- réparti par province et territoire et par mois les émigrants de court terme de retour estimés selon la distribution des émigrants de court terme.

Finalement, le nombre d'émigrants de retour est calculé en additionnant les émigrants de long et de court terme de retour.

Solde de l'émigration temporaire

Avant juillet 2016, les émigrants de court terme et les émigrants de court terme de retour étaient inclus dans la composante du « solde de l'émigration temporaire ». Après cette date, ils sont inclus dans les composantes des émigrants et des émigrants de retour, selon une méthodologie légèrement différente. En raison de ce changement, la composante du solde de l'émigration temporaire n'est plus calculée à partir de juillet 2016.

Migration interprovinciale

Données produites par le Centre de démographie en utilisant les :

- données rajustées des enfants migrants du programme de l'ACE de l'Agence du revenu du Canada (ARC);
- facteurs (γ_G) correspondant au rapport du taux de migration de l'ensemble des enfants au taux de migration des enfants inscrits au programme de l'ACE calculés à partir des données fiscales de 2022-2023;
- facteurs (γ_F) permettant de dériver la migration des adultes et correspondant au rapport entre le taux de migration des adultes à celui des enfants, calculés à partir de la moyenne des données fiscales de 2020-2021, 2021-2022 et 2022-2023.

Notes : Dû au changement de la méthodologie, nous vous rappelons qu'il n'est pas possible de faire la somme des entrants ou des sortants interprovinciaux afin d'obtenir une période de temps différente (par exemple la somme des estimations trimestrielles n'égal pas les estimations annuelles). Cette méthode a été appliquée à partir de juillet 2011.

Produits connexes

Publications

91-003-X	Regard sur la démographie canadienne
91-209-X	Rapport sur l'état de la population du Canada
91-214-X	Estimations démographiques annuelles : régions infraprovinciales
91-215-X	Estimations démographiques annuelles : Canada, provinces et territoires
91-520-X	Projections démographiques pour le Canada, les provinces et les territoires
91-528-X	Méthodes d'estimation de la population et des familles à Statistique Canada

Tableaux

17-10-0005-01	Estimations de la population au 1 ^{er} juillet, par âge et genre
17-10-0006-01	Estimations des décès, par âge et genre, annuelles
17-10-0008-01	Estimations des composantes de l'accroissement démographique, annuelles
17-10-0009-01	Estimations de la population, trimestrielles
17-10-0014-01	Estimations des composantes de la migration internationale, par âge et genre, annuelles
17-10-0015-01	Estimations des composantes de la migration interprovinciale, par âge et genre, annuelles
17-10-0016-01	Estimations des naissances, par genre, annuelles
17-10-0020-01	Estimations des composantes de la migration interprovinciale, trimestrielles
17-10-0021-01	Estimations des composantes de la migration interprovinciale, annuelles
17-10-0022-01	Estimations des migrants interprovinciaux selon la province ou territoire d'origine et de destination, annuelles
17-10-0040-01	Estimations des composantes de la migration internationale, trimestrielles
17-10-0060-01	Estimations de la population au 1 ^{er} juillet, selon l'état matrimonial ou l'état matrimonial légal, l'âge et le sexe
17-10-0045-01	Estimations des migrants interprovinciaux selon la province ou territoire d'origine et de destination, trimestrielles
17-10-0061-01	Estimations du nombre de familles de recensement au 1 ^{er} juillet
17-10-0059-01	Estimations des composantes de l'accroissement naturel, trimestrielles
17-10-0121-01	Estimations du nombre de résidents non permanents par type, trimestrielles
17-10-0158-01	Estimations du nombre de résidents non permanents au 1 ^{er} juillet, par âge et genre
13-10-0708-01	Décès, selon le mois
13-10-0709-01	Décès, selon le groupe d'âge et le sexe
13-10-0415-01	Naissances vivantes, selon le mois
13-10-0416-01	Naissances vivantes, selon l'âge de la mère
13-10-0417-01	Âge moyen de la mère à l'accouchement (naissances vivantes)
13-10-0418-01	Taux brut de natalité, taux de fécondité par groupe d'âge et indice synthétique de fécondité (naissances vivantes)
13-10-0710-01	Décès et taux de mortalité, selon le groupe d'âge

Enquêtes

3231	Statistique Canada, Base canadienne de données de l'état civil - Naissance (BCDECN)
3233	Statistique Canada, Base canadienne de données de l'état civil - Décès (BCDECN)
3601	Estimations démographiques trimestrielles (EDT)
3604	Estimations démographiques annuelles : Canada, provinces et territoires
3605	Estimations de la population selon l'état matrimonial ou l'état matrimonial légal, l'âge et le sexe au 1 ^{er} juillet, Canada, provinces et territoires
3606	Estimations du nombre de familles de recensement au 1 ^{er} juillet, Canada, provinces et territoires